

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 1 543 221 B1

(12)

FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

(45) Date de publication et mention
de la délivrance du brevet:
12.04.2006 Bulletin 2006/15

(51) Int Cl.:
F01L 9/02 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **03750820.7**

(86) Numéro de dépôt international:
PCT/FR2003/002271

(22) Date de dépôt: **18.07.2003**

(87) Numéro de publication internationale:
WO 2004/011780 (05.02.2004 Gazette 2004/06)

(54) **ACTIONNEUR HYDRAULIQUE DE SOUPAPES POUR MOTEUR A PISTONS**

HYDRAULISCHES VENTILSTELLGLIED FÜR HUBKOLBENMOTOR

HYDRAULIC VALVE ACTUATOR FOR RECIPROCATING ENGINE

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IT LI LU MC NL PT RO SE SI SK TR**

(30) Priorité: **23.07.2002 FR 0209323**

(43) Date de publication de la demande:
22.06.2005 Bulletin 2005/25

(73) Titulaire: **Rabhi, Vianney**
69004 Lyon (FR)

(72) Inventeur: **Rabhi, Vianney**
69004 Lyon (FR)

(74) Mandataire: **Schmitt, John**
Roosevelt Consultants,
109, rue Sully,
BP 6138
69466 Lyon Cédex 06 (FR)

(56) Documents cités:
DE-A- 4 232 573 **US-A- 4 531 706**
US-A- 5 255 641 **US-A- 5 713 331**

EP 1 543 221 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen, toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

[0001] La présente invention est relative à un actionneur hydraulique permettant le contrôle de la levée, de l'Avance à l'Ouverture et/ou du Retard à la Fermeture des soupapes des moteurs à pistons.

[0002] Actuellement, le point d'ouverture des soupapes des moteurs à piston en fonction de l'angle de rotation du vilebrequin est défini par le phasage angulaire du ou des arbres à cames par rapport audit vilebrequin. La durée d'ouverture et la levée des soupapes sont définies par le profil de came. En règle générale et dans la majorité des moteurs actuellement produits par l'industrie automobile, ces caractéristiques sont fixes.

[0003] L'expérience a mis en évidence l'intérêt de contrôler les paramètres que sont le point d'ouverture, la durée d'ouverture et la levée des soupapes des moteurs à combustion interne à pistons utilisés en automobile. En effet, ces paramètres ont une forte incidence sur le remplissage du ou des cylindre(s) et sur les conditions de combustion, et les contrôler en marche permet d'optimiser le rendement et la puissance en fonction du régime de rotation du moteur et de la charge recherchée, et de maîtriser les émissions.

[0004] Le contrôle de ces paramètres permet notamment :

- De disposer d'un couple élevé à tous régimes de rotation en provoquant l'ouverture et la fermeture des soupapes d'admission et/ou d'échappement au moment le plus propice au remplissage maximal du cylindre tenant compte notamment de l'inertie des gaz dans les tubulures d'admission et d'échappement.
- De disposer d'une puissance maximale élevée sans pénaliser le couple et la souplesse du moteur à faibles régimes de rotation.
- De régler la charge introduite dans le cylindre par vannage directement au niveau de la soupape au lieu d'avoir recours à un papillon en agissant sur la levée et/ou le temps d'ouverture de la ou des soupape(s) d'admission, ceci limitant les pertes par pompage nuisibles au rendement du moteur.
- De disposer d'une meilleure maîtrise de la turbulence dans la chambre de combustion notamment grâce au contrôle de la hauteur de levée de soupape qui permet de maîtriser la vitesse des gaz introduits dans le cylindre, et de ce fait, de contrôler l'homogénéité du mélange air/carburant et la vitesse de combustion.
- De régler le taux de gaz brûlés dilués dans la charge introduite dans le ou les cylindre(s) notamment en choisissant un croisement de soupapes (temps où les soupapes d'admission et d'échappement sont

ouvertes simultanément dans un même cylindre) plus ou moins important, ce qui permet un meilleur contrôle des émissions et du rendement, et permet une moindre dispersion cyclique (irrégularités de combustion, ratés d'allumage) ce qui autorise un abaissement du régime de ralenti du moteur.

[0005] En outre, le contrôle du Retard Fermeture Admission autorise le réglage de la charge introduite dans le cylindre par «back-flow», autrement dit, par retour dans la tubulure d'admission des gaz frais admis en excès. Cette technique trouve tout son intérêt sur les moteurs à rapport volumétrique variable car elle autorise la mise en oeuvre du cycle d'Atkinson qui présente un rendement plus élevé à charges partielles que celui d'Otto ou Beau de Rochas.

[0006] Sur moteur atmosphérique ou suralimenté à rapport volumétrique fixe, le «back-flow» obtenu par le contrôle du Retard Fermeture Admission permet de contrôler la course effective de compression, ce qui permet de prévoir un rapport volumétrique plus élevé offrant un meilleur rendement à charges partielles et autorise une meilleure maîtrise du cliquetis et du rendement à tous régimes.

[0007] Sur moteur à taux variable, le contrôle de la levée permet de limiter la profondeur de l'embranchement des soupapes dans le piston (empreintes ayant la forme des soupapes sur le piston) en autorisant une moindre levée des soupapes à charges partielles lorsque le rapport volumétrique est élevé.

[0008] Diverses technologies existent qui permettent de contrôler tout ou partie de ces paramètres que sont l'avance ouverture, la durée d'ouverture et la levée des soupapes sur les moteurs à combustion interne à pistons voir par exemple document de brevet DE-A-4232573 : depuis de simples déphaseurs d'arbre à cames qui sont industrialisés, jusqu'aux dispositifs électromécaniques ou électro-hydrauliques offrant un contrôle de l'ensemble des dits paramètres mais qui restent au stade expérimental car ils présentent des défauts importants de surcoût, de fiabilité, de contrôlabilité ou de surconsommation énergétique.

[0009] Divers déphaseurs d'arbre à cames et dispositifs de contrôle de levée sont commercialisés en grande série mais ils sont chers et présentent des limites de contrôlabilité : les déphaseurs simples à plusieurs positions prédéfinies ou à variation continue ne permettent pas de contrôler indépendamment l'avance ouverture et le retard fermeture des soupapes et donc, ne permettent pas le contrôle de la durée d'ouverture. En outre, ils ne permettent pas le contrôle de la levée.

[0010] Certains dispositifs comme celui connu sous l'appellation commerciale «VTec» de «Honda» ou le «Variocam Plus» de «Porsche» comportent deux profils de came différents qui permettent de choisir en fonction du régime du moteur entre deux lois différentes de levée des soupapes d'admission.

[0011] Le dispositif le plus élaboré qui soit commercia-

lisé actuellement est vraisemblablement celui connu sous l'appellation commerciale «Valvetronic» développé par «BMW» qui autorise le contrôle de la levée des soupapes, et qui, couplé à des «Vanos» de déphasage des arbres à cames, permet de régler la presque totalité des paramètres à l'exception du réglage du retard fermeture qui reste lié à celui de l'avance ouverture ce qui interdit le contrôle du temps d'ouverture des soupapes.

[0012] Les actionneurs électromagnétiques par solénoïdes présentent actuellement le meilleur niveau de paramétrage, mais des défauts notables rendent difficile leur industrialisation parmi lesquels la surconsommation énergétique, l'affleurement des soupapes à hauts régimes, le manque de progressivité lors de la repose des soupapes sur leur siège, la surchauffe de leurs composants électriques, ou la nécessité de prévoir une tension électrique d'alimentation plus élevée que celle ordinairement produite sur le véhicule. En outre, leur prix de revient en fabrication est élevé et leur fiabilité est difficile à assurer sur toute la durée de vie d'un véhicule.

[0013] Des dispositifs électro-hydrauliques ont été également développés tels que celui particulièrement destiné aux moteurs à faible régime de rotation construit par «Sturman» aux Etats-Unis en collaboration avec «Siemens».

[0014] Qu'il s'agisse des actionneurs électromagnétiques ou électro-hydrauliques, ces dispositifs présentent l'inconvénient de consommer beaucoup d'énergie ce qui réduit leur intérêt en termes d'amélioration de rendement du moteur.

[0015] Aucune technologie n'existe aujourd'hui qui soit à la fois simple, fiable, économe en énergie, facile à industrialiser, peu onéreuse et qui autorise le contrôle indépendant de l'avance ouverture, du retard fermeture et de la levée des soupapes des moteurs à combustion interne à pistons.

[0016] C'est pour répondre à l'indisponibilité d'une telle technologie pour l'industrie du moteur automobile que le dispositif selon l'invention autorise, selon un mode particulier de réalisation :

- Le contrôle indépendant de l'avance à l'ouverture des soupapes.
- Le contrôle indépendant du retard à la fermeture des soupapes.
- Le contrôle indépendant de la levée des soupapes.
- Un fonctionnement peu bruyant et peu dispendieux en énergie.

[0017] De ce fait, le dispositif selon l'invention permet la mise en oeuvre de l'essentiel des stratégies d'amélioration de la puissance, du rendement et du contrôle des émissions par le contrôle de l'avance ouverture, durée d'ouverture et levée de soupapes. En outre, le dispositif selon l'invention présente un niveau de fiabilité et un coût de production compatibles avec les impératifs de l'industrie automobile.

[0018] Le dispositif selon l'invention se distingue des

dispositifs d'entraînement de soupapes selon l'art antérieur en ce que :

a) L'arbre à cames est supprimé, ainsi que les éventuels culbuteurs.

b) La culasse est simplifiée notamment grâce à la suppression de la ligne d'arbre à cames ordinairement matérialisée par des paliers et leur dispositif de lubrification, et grâce à la suppression des alésages de poussoirs de soupapes.

c) Selon un mode particulier de réalisation, l'encombrement vertical du moteur peut être réduit grâce à la suppression de l'arbre à cames.

d) La masse alternative de l'ensemble constitué par les soupapes et leur dispositif d'entraînement est réduite notamment grâce à la suppression des poussoirs et/ou des culbuteurs, ce qui réduit l'effort nécessaire à l'accélération et à la décélération dudit ensemble lors de l'ouverture et de la fermeture des soupapes.

e) Les dispositifs de réglage du jeu entre cames et poussoirs tels que pastille de réglage, vis de réglage ou poussoir hydraulique sont supprimés.

f) L'orientation des soupapes dans la culasse est facilitée.

[0019] Ainsi l'actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la présente invention comprend:

❖ au moins un vérin hydraulique raccordé à un circuit hydraulique haute pression par un conduit, et assurant l'ouverture d'au moins une soupape,

❖ au moins une pompe hydraulique volumétrique comprenant au moins une sortie et au moins une entrée dont la vitesse de rotation est proportionnelle à celle du vilebrequin du moteur,

❖ au moins un obturateur de sortie de pompe qui permet d'empêcher le fluide hydraulique expulsé à la sortie de la pompe hydraulique volumétrique de déboucher dans un circuit basse pression ou dans un réservoir, et de le contraindre à se diriger vers un circuit haute pression communiquant avec un ou plusieurs vérin(s) hydraulique(s) assurant l'ouverture d'une ou plusieurs soupape(s),

❖ au moins un sélecteur d'ouverture de soupapes qui permet de diriger via le circuit haute pression le fluide hydraulique expulsé en sortie de la pompe hydraulique volumétrique vers le vérin hydraulique d'au moins une soupape devant être ouverte, tout en interdisant audit fluide hydraulique d'être dirigé

vers une ou plusieurs autres soupape(s) devant rester fermée(s),

❖ au moins un clapet anti-retour d'ouverture placé sur le circuit haute pression entre la sortie de pompe et le vérin hydraulique d'au moins une soupape qui permet de retenir le fluide hydraulique dans ledit vérin hydraulique de ladite soupape afin de la maintenir ouverte,

❖ au moins un sélecteur de fermeture de soupapes qui permet de diriger le fluide hydraulique contenu dans le vérin hydraulique d'au moins une soupape maintenue ouverte par le clapet anti-retour d'ouverture vers l'entrée ou les entrées de la pompe hydraulique volumétrique afin d'assurer la fermeture de la ou desdites soupape(s), et d'empêcher le fluide hydraulique contenu dans leur vérin hydraulique d'être introduit dans le vérin hydraulique d'une autre ou d'autres soupape(s) devant rester en position fermée,

❖ et au moins un clapet anti-retour d'entrée de pompe qui permet au fluide hydraulique du circuit basse pression ou du réservoir d'être admis à l'entrée

ou aux entrées de la pompe hydraulique volumétrique lorsque la pression dudit circuit basse pression ou dudit réservoir est supérieure à celle de ladite ou des dites entrée(s) de la pompe hydraulique volumétrique.

[0020] Les autres caractéristiques essentielles de la présente invention ont été décrites dans la description et dans les revendications secondaires dépendantes directement ou indirectement de la revendication principale.

[0021] L'actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la présente invention comprend :

❖ un vérin hydraulique sur la ou chacune des soupape(s) du moteur qui assure l'ouverture, le maintien en position ouverte, et la fermeture de la ou des dites soupape(s),

❖ une pompe hydraulique volumétrique dont la vitesse de rotation est proportionnelle à celle du vilebrequin,

❖ et un dispositif intégrant un ensemble de vannes et de clapets.

[0022] Le dispositif intégrant un ensemble de vannes et de clapets à pour fonction :

- De diriger le fluide hydraulique refoulé en sortie de pompe hydraulique volumétrique vers le vérin hydraulique de la ou des soupape(s) au moment recherché en fonction de la position angulaire du vilebrequin pour assurer la levée de la ou des dite(s)

soupape(s).

- De diriger le fluide hydraulique refoulé en sortie de pompe hydraulique volumétrique vers le vérin hydraulique de la ou des soupape(s) durant le nombre de degrés de rotation de vilebrequin recherché pour assurer la levée de la ou des dite(s) soupape(s) à la hauteur recherchée.
- De maintenir le fluide hydraulique enfermé dans le vérin hydraulique de la ou des soupape(s) pour maintenir la ou lesdites(s) soupape(s) ouverte(s) durant le nombre de degrés de rotation de vilebrequin recherché.
- De diriger le fluide hydraulique contenu dans le vérin de la ou des soupape(s) vers l'entrée de la pompe hydraulique volumétrique au moment recherché en fonction de la position angulaire du vilebrequin pour assurer la repose de la ou des dite(s) soupape(s) et récupérer une partie de l'énergie emmagasinée par le ressort de rappel de la ou des soupape(s) lors de l'ouverture de celle(s)-ci.

[0023] Selon un mode particulier de réalisation, le dispositif selon l'invention comporte :

❖ Un ou plusieurs moteur(s) électrique(s) asservi(s) à un ou plusieurs calculateur(s) et qui permettent de contrôler :

- Le point d'ouverture de la ou des soupape(s) en fonction de la position angulaire du vilebrequin.
- La hauteur de levée de la ou des soupape(s).
- Le point de fermeture de la ou des soupape(s) en fonction de la position angulaire du vilebrequin.

❖ Un dispositif de mesure de l'angle du vilebrequin qui, conjugué avec un dispositif de mesure de la levée de soupape, renseigne le ou les calculateur(s) sur le point d'ouverture, la hauteur de la levée et le point de fermeture effectifs de la ou des soupape(s) du moteur. L'ensemble desdits dispositifs de mesure et desdits calculateurs réalisant une boucle de contrôle assurant au mouvement de la ou des soupape(s) du moteur une précision suffisante.

[0024] La description qui va suivre en regard des dessins annexés, donnés à titre d'exemples non limitatifs, permettra de mieux comprendre l'invention, les caractéristiques qu'elle présente et les avantages qu'elle est susceptible de procurer :

Figure 1 illustre le schéma de principe de l'actionneur hydraulique suivant la présente invention selon une configuration à quatre soupapes (par exemple pour actionner les quatre soupapes d'admission d'un moteur à quatre cylindres).

Figure 2 est une représentation schématique d'un circuit dont le fonctionnement est identique au précédent, mais qui est destiné, par exemple, à actionner les huit soupapes d'admission d'un moteur quatre cylindres à deux soupapes d'admission par cylindre.

Figure 3 est une représentation schématique d'un circuit dont le fonctionnement est identique au précédent, mais qui opère à pression supérieure grâce à une pompe additionnelle, et ceci, afin de limiter les conséquences de la compressibilité du fluide hydraulique et de l'inertie des soupapes sur la précision de fonctionnement du dispositif suivant la présente invention.

Figure 4 est une vue en perspective montrant l'actionneur hydraulique suivant la présente invention.

Figures 5 à 7 sont des vues illustrant en détail les soupapes d'un moteur pilotées par l'actionneur hydraulique suivant la présente invention.

Figure 8 est une vue en coupe montrant les entrées et les sorties de la pompe hydraulique de l'actionneur hydraulique suivant la présente invention.

Figures 9 et 10 sont des vues en coupe représentant le positionnement possible de l'actionneur hydraulique suivant la présente invention sur un moteur.

Figures 11 à 13 sont des vues illustrant les obturateurs de sortie de pompe de l'actionneur hydraulique suivant la présente invention.

Figure 14 est vue en coupe montrant le sélecteur d'ouverture de soupapes de l'actionneur hydraulique suivant la présente invention.

Figures 15 à 21 sont des vues représentant l'assemblage des différents éléments constituant l'actionneur hydraulique suivant la présente invention.

Figure 22 est une représentation schématique d'un circuit dont le fonctionnement est identique au précédent montré en figure 1 à 3, mais dont l'obturateur de sortie de pompe et le sélecteur d'ouverture de soupapes sont rassemblés en un seul distributeur combiné.

[0025] On a montré en figures 1 à 3 et 22, un actionneur hydraulique 1 comprenant au moins un vérin hydraulique 3 qui est raccordé à un circuit hydraulique haute pression 10 par un conduit afin d'assurer l'ouverture d'au moins une soupape 2 d'un moteur à pistons 12.

[0026] L'actionneur hydraulique 1 comporte au moins une pompe hydraulique volumétrique 4 comprenant au moins une sortie 6 et au moins une entrée 7 et dont la

vitesse de rotation est proportionnelle à celle du vilebrequin 5 du moteur 12.

[0027] L'actionneur hydraulique 1 comporte au moins un obturateur de sortie de pompe 8 qui permet d'empêcher le fluide hydraulique expulsé à la sortie 6 de la pompe hydraulique volumétrique 4 de déboucher dans un circuit basse pression 9 ou dans un réservoir 58, et de le contraindre à se diriger vers un circuit haute pression 10 communiquant avec un ou plusieurs vérin(s) hydraulique(s) 3 assurant l'ouverture d'une ou plusieurs soupape(s) 2 du moteur 12.

[0028] L'actionneur hydraulique 1 comporte au moins un sélecteur d'ouverture de soupapes 11 qui permet de diriger, via le circuit haute pression 10 le fluide hydraulique expulsé en sortie 6 de la pompe hydraulique volumétrique 4, vers le vérin hydraulique 3 d'au moins une soupape 2 pour permettre son ouverture, tout en interdisant audit fluide hydraulique d'être dirigé vers une ou plusieurs autres soupape(s) 2 devant rester fermée(s).

[0029] L'actionneur hydraulique 1 comporte au moins un clapet anti-retour d'ouverture 24 placé sur le circuit haute pression 10 entre la sortie de pompe 6 et le vérin hydraulique 3 d'au moins une soupape 2 qui permet de retenir le fluide hydraulique dans ledit vérin hydraulique 3 de ladite soupape 2 afin de la maintenir ouverte.

[0030] L'actionneur hydraulique 1 comporte au moins un sélecteur de fermeture de soupapes 25 qui permet de diriger le fluide hydraulique contenu dans le vérin hydraulique 3 d'au moins une soupape 2 maintenue ouverte par le clapet anti-retour d'ouverture 24 vers l'entrée ou les entrées 7 de la pompe hydraulique volumétrique 4 afin d'assurer la fermeture de la ou desdites soupape(s) 2, et d'empêcher le fluide hydraulique contenu dans leur vérin hydraulique 3 d'être introduit dans le vérin hydraulique 3 d'une autre ou d'autres soupape(s) 2 devant rester en position fermée.

[0031] L'actionneur hydraulique 1 comporte au moins un clapet anti-retour d'entrée de pompe 26 qui permet au fluide hydraulique du circuit basse pression 9 ou du réservoir 58 d'être admis à l'entrée ou aux entrées(s) 7 de la pompe hydraulique volumétrique 4 lorsque la pression dudit circuit basse pression 9 ou dudit réservoir 58 est supérieure à celle de ladite ou des dites entrée(s) 7 de la pompe hydraulique volumétrique 4 (figure 8).

[0032] On note que l'une au moins des soupapes 2 est munie d'un dispositif de mesure émettant un signal électrique ou électromagnétique qui renseigne un calculateur sur la hauteur de levée de la soupape à un instant donné.

[0033] En ce qui concerne le circuit basse pression 9, ce dernier est raccordé au circuit de graissage sous pression 15 du moteur 12. Le circuit basse pression 9 peut être également prévu indépendamment du circuit de graissage sous pression 15 du moteur 12.

[0034] Dans le cas où le circuit basse pression 9 est indépendant du circuit de graissage sous pression 15 du moteur 12, celui-ci peut être maintenu à une pression supérieure à la pression atmosphérique au moyen d'une pompe additionnelle 13. Le circuit basse pression 9 pou-

vant alors comporter un accumulateur de pression 14.

[0035] Selon un mode particulier de réalisation, l'obturateur de sortie de pompe 8 et le sélecteur d'ouverture de soupapes 11 peuvent être rassemblés en un seul distributeur combiné 81 comportant au moins une entrée raccordée à la sortie 6 de la pompe hydraulique volumétrique 4, pouvant être mise en relation soit avec une sortie raccordée au circuit basse pression 9, soit avec une sortie raccordée à au moins un vérin hydraulique 3 (figure 22).

[0036] En figures 4 à 7, on a montré l'actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons dont le cylindre et la chambre 20 du vérin hydraulique 3 assurant l'ouverture de la ou des soupape(s) 2 sont aménagés dans un guide de soupape 16, ledit cylindre et ladite chambre 20 coopérant avec un piston de vérin constitué d'un épaulement 19 aménagé sur la queue de soupape 18 pour ouvrir la soupape 2.

[0037] Le piston de vérin constitué d'un épaulement 19 aménagé sur la queue de soupape 18 participe au guidage de la soupape 2 dans le guide de soupape 16.

[0038] Le piston de vérin constitué de l'épaulement 19 sur la queue de soupape 18 comporte au moins un joint d'étanchéité 17.

[0039] Le guide de soupape 16 comporte au moins un drain 22 à proximité du conduit d'admission ou d'échappement 21 que comprend la culasse du moteur 12 pour limiter le passage du fluide hydraulique vers ledit conduit d'admission ou d'échappement 21 (figure 5).

[0040] Le vérin hydraulique 3 assurant l'ouverture de la ou des soupape(s) 2 comporte un dispositif d'amortissement de fin de course permettant de freiner la ou les soupape(s) 2 avant leur entrée en contact avec leur siège.

[0041] Ainsi, le vérin hydraulique 3 aménagé dans le guide de soupape 16 comporte un dispositif d'amortissement de fin de course qui est constitué d'un petit épaulement 23, aménagé sur la queue de soupape 18.

[0042] L'épaulement 23 coopère avec une portion de cylindre de faible hauteur et de diamètre sensiblement supérieur audit épaulement 23 aménagée dans la partie supérieure du guide de soupape 16 pour cisailier le fluide hydraulique lorsque la soupape 2 arrive en fin de course de fermeture ce qui a pour effet de réduire la vitesse de ladite soupape 2.

[0043] Le vérin hydraulique 3 assurant l'ouverture d'au moins une soupape 2 comporte un dispositif de purge au niveau de sa chambre 20 qui est constitué d'un obturateur qui peut être ouvert au moyen d'une commande afin de permettre au fluide hydraulique contenu dans ladite chambre 20 de s'échapper vers un circuit basse pression.

[0044] En figure 8, on a montré la pompe hydraulique volumétrique 4, cette dernière peut être une pompe à ailettes dont le stator présente un profil intérieur qui définit au moins une entrée et une sortie indépendantes.

[0045] Une première variante consiste en ce que la pompe hydraulique volumétrique 4 peut être une pompe

à engrenages comportant au moins deux pignons et au moins une entrée et une sortie indépendantes.

[0046] Une seconde variante consiste en ce que la pompe hydraulique volumétrique 4 peut être une pompe à cylindrée variable qui permet de faire varier la vitesse de levée de la ou des soupape(s) 2 du moteur 12 à un régime donné dudit moteur.

[0047] En figures 11 à 13, on a illustré un exemple de réalisation de l'obturateur de sortie de pompe 8.

[0048] Un autre exemple consisterait en ce que l'obturateur de sortie de pompe 8 soit une électrovanne pilotée par un calculateur.

[0049] Dans l'exemple montré en figures 11 à 13, l'obturateur de sortie de pompe 8 est un dispositif mécanique rotatif contenu dans un carter d'obturateurs 65 et tournant à une vitesse proportionnelle à celle du vilebrequin 5 du moteur 12 et comportant un rotor d'obturateur 27 muni d'au moins une protubérance 28 venant obturer périodiquement un ou des orifice(s) de sortie de pompe 29 logés dans ledit carter d'obturateurs 65 lors de la rotation dudit rotor d'obturateur 27.

[0050] On note que l'étanchéité entre le ou les orifice(s) de sortie de pompe 29 et les protubérances 28 du rotor d'obturateur 27 est renforcée par un dispositif de maintien en contact 30 dudit ou des dits orifice(s) de sortie de pompe 29 avec lesdites protubérances 28 lorsque celles-ci sont positionnées en face dudit ou des dits orifice(s) de sortie de pompe 29.

[0051] Le dispositif de maintien en contact 30 est constitué d'un piston d'obturateur 31 positionné radialement dans le carter d'obturateurs 65 et qui comprend un orifice de sortie de pompe 29 qui le traverse longitudinalement de part en part.

[0052] L'orifice de sortie de pompe 29 est relié à un conduit de sortie de pompe 32 par un orifice radial 33. Le piston d'obturateur 31 comporte une face d'appui cylindrique concave de rayon sensiblement identique à celui des protubérances 28 de façon à présenter une large surface de contact avec lesdites protubérances 28.

[0053] Le piston d'obturateur 31 présente du côté du carter d'obturateurs 65 une surface soumise à la pression du fluide hydraulique supérieure à la surface de contact qu'il présente avec les protubérances 28, de sorte qu'il est maintenu en contact avec lesdites protubérances lorsque la pression du fluide augmente dans le conduit de sortie de pompe 32 au passage des dites protubérances 28 (figure 13).

[0054] Lorsque aucune protubérance ne vient obturer l'orifice de sortie de pompe 29 du piston d'obturateur 31, ce dernier est maintenu en appui sur le carter d'obturateurs 65 par un ressort 56 (figure 12).

[0055] Le piston d'obturateur 31 comporte au moins un joint assurant l'étanchéité entre ledit piston d'obturateur et l'alésage dans lequel il est logé.

[0056] En figures 11 et 15 à 19, on a représenté le rotor d'obturateur 27 qui est muni d'un dispositif de déphasage angulaire par rapport au vilebrequin 5 du moteur 12 de sorte que l'ouverture de la ou des soupape(s) 2

puisse être avancée ou retardée.

[0057] Dans une variante, non représentée, le dispositif de déphasage du rotor d'obturateur 27 est constitué d'au moins une cannelure hélicoïdale aménagée à l'intérieur dudit rotor coopérant avec au moins une cannelure hélicoïdale aménagée à l'extérieur de l'arbre d'entraînement dudit rotor d'obturateur.

[0058] Dans cette variante, le déphasage s'opère par translation du rotor d'obturateur 27 parallèlement à son axe de rotation au moyen d'une fourchette.

[0059] Selon cette variante, le rotor d'obturateur 27 comporte des protubérances qui sont de largeur suffisante pour obturer le ou les orifice(s) de sortie de pompe logé(s) dans le carter d'obturateurs 65 quelle que soit leur position longitudinale par rapport à ces derniers.

[0060] Dans notre exemple de réalisation selon les figures 11 et 15 à 19, les protubérances 28 sont prévues larges et de section variable sur la longueur du rotor d'obturateur 27, de sorte qu'elles présentent un temps d'obturation qui varie en fonction de la position longitudinale du rotor d'obturateur 27 par rapport au ou aux orifice(s) de sortie de pompe 29 ce qui permet d'augmenter ou de diminuer la course de levée de la ou des soupape(s) 2.

[0061] Le contrôle de la position longitudinale du rotor d'obturateur 27 par rapport au(x) dit(s) orifice(s) de sortie de pompe 29 s'opère au moyen d'une fourchette de levée de soupape 62 qui permet d'imprimer audit rotor d'obturateur 27 une translation parallèlement à son axe de rotation

[0062] On constate que le rotor d'obturateur 27 comprend au moins une cannelure droite intérieure 34 coopérant avec au moins une cannelure droite extérieure 76 prévue sur un fourreau d'ouverture 37 ou tout autre élément d'entraînement.

[0063] Le dispositif de déphasage angulaire du rotor d'obturateur 27 est constitué du fourreau d'ouverture 37 comprenant au moins une cannelure hélicoïdale intérieure 75 coopérant avec au moins une cannelure hélicoïdale extérieure 60 que comporte son arbre d'entraînement 59 ou tout autre moyen d'entraînement.

[0064] Le fourreau d'ouverture 37 comporte également au moins une cannelure droite extérieure 76 coopérant avec au moins une cannelure droite intérieure 34 prévue sur le rotor d'obturateur 27.

[0065] Le fourreau d'ouverture 37 peut être manoeuvré en translation parallèlement à son axe de rotation par une fourchette d'avance ouverture de soupape 61 afin d'avancer ou de retarder l'ouverture de la ou des soupape(s) 2 par déphasage angulaire du rotor d'obturateur 27 qu'il entraîne en rotation.

[0066] La levée de la ou des soupape(s) 2 est contrôlée indépendamment au moyen de la fourchette de levée de soupape 62 qui agit sur la position longitudinale du rotor d'obturateur 27 par rapport au ou aux orifice(s) de sortie de pompe 29.

[0067] On constate dans une variante d'exécution, non représentée, que le rotor d'obturateur 27 peut comprendre au moins une cannelure droite intérieure coopérant

avec au moins une cannelure droite extérieure prévue sur son arbre d'entraînement ou tout autre élément d'entraînement.

[0068] En figures 14 à 19, on a illustré un exemple de sélecteur d'ouverture de soupapes 11 qui peut être un dispositif mécanique rotatif contenu dans un carter et tournant à une vitesse proportionnelle à celle du vilebrequin 5 du moteur 12.

[0069] En variante, le sélecteur d'ouverture de soupapes 11 peut être constitué d'une ou plusieurs électrovanne(s) pilotée(s) par un calculateur.

[0070] Selon l'exemple représenté en figures 14 à 19, le sélecteur d'ouverture de soupapes 11 est un dispositif mécanique rotatif contenu dans un carter de sélecteurs 66, tournant à une vitesse proportionnelle à celle du vilebrequin 5 du moteur 12, et comportant un rotor de sélecteur d'ouverture 38 muni d'une came 39 qui actionne un ou plusieurs distributeur(s) d'ouverture de soupape 40 disposé(s) radialement dans le carter de sélecteurs 66.

[0071] Le rotor de sélecteur d'ouverture 38 est muni d'un dispositif de déphasage angulaire d'ouverture par rapport au vilebrequin 5 du moteur 12 de sorte que le sélecteur d'ouverture de soupapes 11 puisse être synchronisé avec l'obturateur de sortie de pompe 8 et puisse sélectionner la ou les soupape(s) 2 au moment recherché.

[0072] Le rotor de sélecteur d'ouverture 38 comporte une came 39 qui est solidaire du fourreau d'ouverture 37, permettant au sélecteur d'ouverture de soupapes 11 de rester synchronisé avec l'ouverture de la ou des soupape(s) 2 qui dépend du déphasage angulaire du rotor d'obturateur 27 par rapport au vilebrequin 5 du moteur 12.

[0073] La fourchette d'avance ouverture de soupape 61 permet de déphaser simultanément et dans les mêmes proportions le rotor de sélecteur d'ouverture 38 et le rotor d'obturateur 27 par rapport au vilebrequin 5.

[0074] Le dispositif de déphasage angulaire du rotor de sélecteur d'ouverture 38 est constitué d'au moins une cannelure hélicoïdale 77 aménagée à l'intérieur dudit rotor de sélecteur d'ouverture 38 coopérant avec au moins une cannelure hélicoïdale 60 aménagée à l'extérieur de l'arbre d'entraînement 59 dudit rotor de sélecteur d'ouverture 38 ou de tout autre moyen d'entraînement.

[0075] Le déphasage s'opère au moyen d'une fourchette par translation dudit rotor de sélecteur d'ouverture 38 parallèlement à son axe de rotation.

[0076] La came 39 est prévue de largeur suffisante pour actionner les distributeurs d'ouverture de soupape 40 quelle que soit sa position longitudinale par rapport aux dits distributeurs.

[0077] Le ou les distributeur(s) d'ouverture de soupape 40 sont constitués d'une pièce cylindrique 78 munie d'une ou plusieurs gorge(s) 41 et prenant place dans un alésage aménagé dans le carter de sélecteurs 66.

[0078] Les gorge(s) 41 sont amenées par translation axiale de la pièce cylindrique 78 imprimée par la came

39 au niveau de conduits 42 aménagés dans le carter de sélecteurs 66 afin de permettre la circulation du fluide hydraulique dans lesdits conduits.

[0079] Lorsque la came 39 ne les actionne pas, les pièces cylindriques 78 sont maintenues à la distance recherchée du rotor de sélecteur d'ouverture 38 par l'action conjuguée d'un épaulement 44 aménagé sur lesdites pièces cylindriques 78 et prenant appui sur le carter de sélecteurs 66, et d'un ressort 43 maintenu comprimé par un bouchon 45 vissé dans ledit carter.

[0080] Le bouchon 45 vissé dans le carter de sélecteurs 66 définit une chambre 46 qui contient le ressort 43 et qui est reliée au circuit basse pression 9 ou au réservoir 58 par un conduit non représenté.

[0081] En figures 15 à 21, on a montré un exemple de réalisation d'un sélecteur de fermeture de soupapes 25 qui est constitué d'un dispositif mécanique rotatif contenu dans un carter de sélecteur 66 et tournant à une vitesse proportionnelle à celle du vilebrequin 5 du moteur 12.

[0082] En variante, le sélecteur de fermeture de soupapes 25 peut être constitué d'une ou plusieurs électrovanne(s) pilotée(s) par un calculateur.

[0083] Le sélecteur de fermeture de soupapes 25 comporte un rotor de sélecteur de fermeture 47 muni d'une came 48 qui actionne un ou plusieurs distributeur(s) de fermeture de soupape 49 disposé(s) radialement dans le carter de sélecteurs 66.

[0084] Le rotor de sélecteur de fermeture 47 est muni d'un dispositif de déphasage angulaire par rapport au vilebrequin 5 du moteur 12 de sorte que la fermeture de la ou des soupape(s) 2 puisse être avancée ou retardée.

[0085] Le dispositif de déphasage du rotor de sélecteur de fermeture 47 est constitué d'au moins une cannelure hélicoïdale 79 aménagée à l'intérieur du rotor de sélecteur de fermeture 47 coopérant avec au moins une cannelure hélicoïdale 60 aménagée à l'extérieur de l'arbre d'entraînement 59 ou de tout autre moyen d'entraînement dudit rotor de sélecteur de fermeture 47.

[0086] Le déphasage s'opère par translation du rotor de sélecteur de fermeture 47 parallèlement à son axe de rotation au moyen d'une fourchette de retard fermeture de soupape 63.

[0087] La came 48 est de largeur suffisante pour actionner les distributeurs de fermeture de soupape 49 quelle que soit sa position longitudinale par rapport à ces derniers.

[0088] Le ou les distributeur(s) de fermeture de soupape 49 sont constitués d'une pièce cylindrique 80 munie d'une ou plusieurs gorge(s) 50 et prenant place dans un alésage aménagé dans le carter de sélecteurs 66.

[0089] Les gorge(s) 50 sont amenées par translation axiale de la pièce cylindrique 80 imprimée par la came 38 au niveau de conduits aménagés dans le carter de sélecteurs 66 afin de permettre la circulation du fluide hydraulique dans lesdits conduits.

[0090] Lorsque la came 48 ne les actionne pas, les pièces cylindriques 80 sont maintenues à la distance recherchée du rotor de sélecteur de fermeture 47 par l'ac-

tion conjuguée d'un épaulement 51 aménagé sur lesdites pièces cylindriques 80 et prenant appui sur le carter de sélecteurs 66, et d'un ressort 52 maintenu comprimé par un bouchon 53 vissé dans ledit carter.

[0091] Le bouchon 53 vissé dans le carter de sélecteurs 66 définit une chambre 73 qui contient le ressort 52 et qui est reliée au circuit basse pression 9 ou au réservoir 58 par un conduit non représenté.

[0092] Le circuit haute pression 10 comporte au moins un clapet anti-retour de fermeture 54 en amont ou en aval du sélecteur de fermeture de soupape 25 afin d'empêcher que le fluide hydraulique contenu dans le vérin hydraulique 3 d'une ou plusieurs soupape(s) 2 en phase de fermeture ne puisse être introduit dans le vérin hydraulique 3 d'une autre ou d'autres soupape(s) 2 devant rester fermée(s).

[0093] Le clapet anti-retour de fermeture 54, positionné en amont ou en aval du sélecteur de fermeture de soupape 25, est constitué d'une bille maintenue sur son siège par un ressort.

[0094] On note également que le clapet anti-retour d'entrée de pompe 26 est constitué d'une bille maintenue sur son siège par un ressort.

[0095] En figures 20 et 21, on a illustré un carter commun constitué d'une ou plusieurs pièces dans lequel sont contenus ensemble ou par groupe les composants que sont la pompe hydraulique volumétrique 4, l'obturateur de sortie de pompe 8, le sélecteur d'ouverture de soupapes 11, le ou les clapet(s) anti-retour d'ouverture 24, le sélecteur de fermeture de soupapes 25 et le ou les clapet(s) anti-retour de fermeture 54.

[0096] La pompe hydraulique volumétrique 4, le rotor d'obturateur 27, le rotor de sélecteur 38, et le rotor de sélecteur de fermeture 47, ou une combinaison quelconque de ces quatre dispositifs sont entraînés en rotation par un arbre commun 59 lui-même entraîné en rotation par le vilebrequin 5 du moteur 12 au moyen d'un dispositif de transmission (figures 15 à 19).

[0097] Le dispositif de transmission entraînant l'arbre commun 59 est constitué d'une poulie 74 entraînée en rotation par le vilebrequin 5 du moteur 12 au moyen d'une courroie crantée ou d'une chaîne, ou d'un système d'engrenages constitué d'au moins un pignon.

[0098] L'arbre commun 59 est muni d'au moins une cannelure hélicoïdale 60 qui entraîne en rotation le rotor d'obturateur 27, le rotor de sélecteur d'ouverture 38, le fourreau d'ouverture 37 et le rotor de sélecteur de fermeture 47 ou une combinaison quelconque de ces trois dispositifs et coopère avec les cannelures hélicoïdales intérieures de certains de ces dispositifs pour en permettre le déphasage angulaire par rapport au vilebrequin 5 du moteur 12.

[0099] Le carter commun est constitué de quatre carter principaux qui contiennent l'arbre commun 59 et qui sont assemblés bout à bout avec respectivement :

❖ un carter de pompe 64 comprenant la pompe

hydraulique volumétrique 4 et le ou les clapet(s) anti-retour d'entrée de pompe 26,

❖ un carter d'obturateurs 65 contenant le rotor d'obturateur 27 et le ou les orifice(s) de sortie de pompe 29,

❖ un carter de sélecteurs 66 contenant la fourchette de levée de soupape 62, le rotor de sélecteur d'ouverture 38, le ou les distributeur(s) d'ouverture de soupape 40, la fourchette d'avance ouverture de soupape 61, le rotor de sélecteur de fermeture 47, le ou les distributeur(s) de fermeture de soupape 49, la fourchette de retard fermeture de soupape 63, le ou les clapet(s) anti-retour d'ouverture 24, et pouvant comporter le ou les clapet(s) anti-retour de fermeture 54,

❖ et un carter de collecteur de fermeture 67.

[0100] Le carter d'obturateurs 65 est traversé de conduits reliant la ou les sortie(s) 6 de la pompe hydraulique volumétrique 4 avec le ou les obturateur(s) de sortie de pompe 8 d'une part et avec un collecteur d'ouverture 68 constitué d'un réseau de conduits aménagé au plan de joint entre le carter d'obturateurs 65 et le carter de sé-

[0101] Le carter d'obturateurs 65 est traversé de conduits reliant la ou les entrée(s) 7 de la pompe hydraulique volumétrique 4 avec un collecteur de fermeture 69 constitué d'un réseau de conduits aménagé au plan de joint entre le carter de sélecteurs 66 et le carter de collecteur de fermeture 67.

[0102] Le carter de sélecteurs 66 est traversé longitudinalement par des conduits 42 qui relient le collecteur d'ouverture 68 et le collecteur de fermeture 69 et qui peuvent être obturés ou ouverts par le ou les distributeur(s) d'ouverture de soupape 40 et par le ou les distributeur(s) de fermeture de soupape 49.

[0103] Les conduits 42 comportent des conduits de départ de soupape 70 situés entre le ou les distributeur(s) d'ouverture de soupape 40 et le ou les distributeur(s) de fermeture de soupape 49 qui sont connectés au vérin hydraulique 3 de la ou des soupapes 2.

[0104] Le carter de sélecteurs 66 est également traversé longitudinalement par un ou plusieurs conduits qui relient le collecteur de fermeture 69 avec la ou les entrée(s) 7 de la pompe hydraulique volumétrique 4.

[0105] Le collecteur d'ouverture 68 permet de relier entre eux les conduits traversant longitudinalement le carter de sélecteurs 66 devant être reliés à une même sortie de pompe 6.

[0106] La sortie de pompe 6 est connectée au collecteur d'ouverture 68 par un conduit qui traverse le carter d'obturateurs 65.

[0107] Le collecteur de fermeture 69 permet de relier entre eux les conduits traversant longitudinalement le carter de sélecteurs 66 devant être reliés à une même entrée de pompe 7.

[0108] L'entrée de pompe 7 est connectée au collecteur de fermeture 69 par les conduits qui traversent respectivement le carter de sélecteurs 66 et le carter d'obturateurs 65.

[0109] Des vis d'assemblage 71 traversent de part en part les différents carters 64, 65, 66 et 67 afin de les maintenir assemblés, l'une ou plusieurs des dites vis d'assemblage 71 pouvant servir de glissière aux fourchettes 61, 62 et 63 qui permettent de commander l'ouverture, la levée et la fermeture des soupapes 2.

[0110] La fourchette d'avance ouverture de soupape 61, la fourchette de levée de soupape 62 et la fourchette de retard fermeture de soupape 63 sont manoeuvrées en translation par des moteurs électriques pilotés par un calculateur qui sont reliés aux dites fourchettes 61, 62 et 63 par des moyens de transmission.

[0111] Le ou les orifice(s) de sortie de pompe 29 que viennent obturer les protubérances 28 du rotor d'obturateur 27 débouchent à l'intérieur du carter commun qui comprend notamment l'arbre commun 59, ledit carter commun constituant une chambre fermée raccordée :

❖ au carter d'huile de graissage du moteur 72 au moyen d'un conduit,

❖ ou au circuit de graissage sous pression 15 du moteur 12,

❖ ou à un carter de fluide hydraulique indépendant du carter d'huile de graissage du moteur 72,

❖ ou maintenu sous pression par la pompe additionnelle 13.

[0112] On note que selon un mode particulier de réalisation un même conduit raccordé au circuit hydraulique haute pression 10 peut alimenter simultanément plusieurs vérins hydrauliques 3 au travers d'un diviseur de débit qui assure une levée sensiblement identique aux soupapes 2 actionnées par lesdits vérins hydrauliques 3.

[0113] On comprend de la description qui précède le fonctionnement du dispositif selon la présente invention.

[0114] La figure 1, illustre le schéma de principe du dispositif selon une configuration à quatre soupapes (par exemple pour actionner les quatre soupapes d'admission ou d'échappement d'un moteur à quatre cylindres).

[0115] On y voit que lorsque aucune soupape ne doit être ouverte par l'un ou l'autre des vérins hydrauliques 3, la pompe hydraulique volumétrique 4 débite du fluide hydraulique en provenance du circuit basse pression 9 - ici le circuit de graissage du moteur - via le clapet anti-retour d'entrée de pompe 26 et vers le carter de lubrifiant du moteur 58 via l'obturateur de sortie de pompe 8 alors ouvert.

[0116] Lorsqu'une soupape doit être ouverte, le sélecteur d'ouverture de soupapes 11 met le vérin hydraulique 3 de ladite soupape en relation avec le circuit haute pression 10 en provenance de la sortie de la pompe hydraulique volumétrique 4.

[0117] L'obturateur de sortie de pompe 8 ferme alors le conduit de sortie de pompe 32 ce qui élève la pression dans le circuit haute pression 10 de sorte que le vérin hydraulique 3 ouvre la soupape sélectionnée.

[0118] Lorsque la soupape est suffisamment levée, l'obturateur de sortie de pompe 8 réouvre le conduit de sortie de pompe 32 ce qui stoppe la levée de la soupape car la pression du circuit haute pression 10 en amont du clapet anti-retour d'ouverture 24 devient inférieure à celle régnant dans la chambre du vérin hydraulique 3 du fait de l'action du ressort de rappel de la soupape.

[0119] Grâce à l'action du clapet anti-retour d'ouverture 24, ladite soupape reste ouverte.

[0120] La fermeture de la soupape est commandée par le sélecteur de fermeture de soupapes 25 qui, au moment choisi, met le vérin hydraulique 3 de ladite soupape en relation avec l'entrée de la pompe hydraulique volumétrique 4 via le circuit haute pression 10.

[0121] La rapide montée en pression dudit circuit haute pression 10 ayant pour conséquence de fermer l'arrivée du fluide hydraulique en provenance du circuit de graissage du moteur par l'action du clapet anti-retour d'entrée de pompe 26 et de forcer le fluide hydraulique à l'entrée de ladite pompe hydraulique volumétrique 4 ce qui permet de récupérer en majeure partie le travail mécanique absorbé par la compression du ressort de la soupape, et de maîtriser la vitesse de fermeture de ladite soupape.

[0122] Lorsque la soupape est reposée sur son siège, la pompe hydraulique volumétrique 4 débite à nouveau du fluide hydraulique en provenance du circuit basse pression 9 vers le carter de lubrifiant du moteur 58 via le clapet anti-retour d'entrée de pompe 26.

[0123] On peut remarquer que l'ouverture et la fermeture simultanée de deux soupapes différentes sont possible, auquel cas, l'entrée de la pompe hydraulique volumétrique 4 est alimentée par le vérin hydraulique 3 d'une soupape en manoeuvre de fermeture, tandis que le fluide hydraulique sortant de ladite pompe hydraulique volumétrique 4 est forcé par l'obturateur de sortie de pompe 8 à alimenter le vérin hydraulique 3 d'une autre soupape en manoeuvre d'ouverture.

[0124] La figure 2 est une représentation schématique d'un circuit dont le fonctionnement est identique au précédent, mais qui est destiné à actionner les 8 soupapes d'admission ou d'échappement d'un moteur quatre cylindres à deux soupapes d'admission ou d'échappement par cylindre.

[0125] Selon cette configuration, une pompe à ailettes à un seul rotor mais dotée d'une came intérieure définissant deux entrées et deux sorties isolées peut être utilisée comme illustré figure 8.

[0126] L'obturateur de sortie de pompe 8, le sélecteur d'ouverture de soupapes 11 et le sélecteur de fermeture de soupapes 25 peuvent être réalisés au moyen d'électrovannes, mais la fragilité, le manque de robustesse et le manque de régularité de fonctionnement desdites électrovannes dans le contexte d'un moteur thermique rendent difficile de telles réalisations.

[0127] Pour cette raison, lesdites électrovannes sont avantageusement remplacées par le dispositif mécanique montré sur les figures 15 à 21 qui apporte la fiabilité et la constance de fonctionnement recherchée dans la motorisation automobile. Le dispositif représenté sur ces figures est particulièrement destiné à actionner les huit soupapes d'admission ou d'échappement d'un moteur quatre cylindres à deux soupapes d'admission ou deux soupapes d'échappement par cylindre.

[0128] Les variantes d'un tel dispositif pour d'autres configurations de moteur apparaîtront aisément à l'homme de l'art.

[0129] L'arbre commun 59 est entraîné en rotation par le moteur 12 au moyen de la poulie 74 tournant à la même vitesse qu'un arbre à cames conventionnel, soit à la moitié de la vitesse du vilebrequin 5 du moteur 12, ici, dans le sens des aiguilles d'une montre lorsque l'appareil est vu coté poulie 74.

[0130] De ce fait, et selon un mode particulier de réalisation, l'ensemble du dispositif peut être placé en lieu et place de l'arbre à cames qu'il remplace (par exemple, l'arbre à cames d'admission) et peut être entraîné, comme montré sur la figure 9, par la courroie de distribution du moteur avec un autre arbre à cames (par exemple, l'arbre à cames d'échappement), ou encore être entraîné par ladite courroie comme montré sur la figure 10 avec un autre dispositif identique.

[0131] La pompe hydraulique volumétrique 4 est de type à ailettes avec une came intérieure définissant deux entrées de pompe 7 et deux sorties de pompe 6 non communicantes entre elles, les clapets anti-retour d'entrée de pompe 26 sont connectés au circuit basse pression 9 en l'occurrence, le circuit de graissage sous pression du moteur 12, et sont constitués de billes maintenues en appui sur leur siège par un ressort.

[0132] Lorsque aucune soupape ne doit être ouverte, la pompe hydraulique volumétrique 4 expulse le fluide hydraulique via le conduit de sortie de pompe 32 dans la cavité interne du carter d'obturateurs 65, ladite cavité étant reliée par un conduit non représenté au carter d'huile de graissage du moteur 72.

[0133] Comme on peut le voir sur les figures, l'arbre commun 59 est muni de cannelures hélicoïdales 60, ces cannelures entraînant en rotation le rotor d'obturateur 27, le rotor de sélecteur d'ouverture 38 et le rotor de sélecteur de fermeture 47.

[0134] Ici, le rotor d'obturateur 27 et le rotor de sélecteur d'ouverture 38 restent phasés l'un par rapport à l'autre car ils sont solidaires en rotation du même fourreau 37 ce qui garantit une durée constante entre la sélection d'une soupape 2 et le début d'obturation de la sortie de pompe 6.

[0135] On peut constater que le fonctionnement des obturateurs de pompe 8, du sélecteur d'ouverture de soupapes 11, et du sélecteur de fermeture de soupapes 25 est forcément synchronisé du fait qu'ils sont tous entraînés par l'arbre commun 59.

[0136] Les obturateurs de sortie de pompe 8 sont ici

au nombre de deux placés de façon diamétralement opposée dans le carter, et obturent chacun l'une des deux sorties de pompe 6 de la pompe hydraulique volumétrique 4, chaque sortie de pompe 8 étant affectée exclusivement à l'ouverture soit des soupapes 2 paires soit des soupapes 2 impaires des cylindres du moteur 12.

[0137] Les soupapes 2 paires et impaires d'un même cylindre ayant la même cinématique au même instant sont donc couplées dans leur fonctionnement.

[0138] De la même façon, les deux entrées de pompe 7 sont affectées exclusivement à la fermeture soit des soupapes 2 paires soit des soupapes 2 impaires des cylindres du moteur 12.

[0139] Le rotor d'obturateur 27 comprend quatre protubérances 28 de profil variable placées tous les quatre-vingt-dix degrés.

[0140] Puisque les orifices de sortie de pompe 29 sont installés de manière fixe dans le carter d'obturateurs 65, une translation du rotor d'obturateur 27 sur le fourreau d'ouverture 37 modifie la longueur active des protubérances 28 faisant face aux orifices de sortie de pompe 29 et de ce fait permet d'augmenter ou de diminuer le nombre de degrés de vilebrequin 5 durant lesquels va s'opérer l'ouverture des soupapes 2.

[0141] Comme les soupapes 2 s'ouvrent à vitesse constante à un régime du moteur 12 donné, plus elles seront actionnées longtemps en ouverture, plus leur hauteur de levée sera importante.

[0142] Pour cette raison, la fourchette de levée de soupape 62 permet de contrôler la hauteur de levée des soupapes 2, ladite fourchette étant manoeuvrée par un moteur électrique non représenté piloté par un calculateur non représenté.

[0143] Le point de début d'ouverture des soupapes 2 peut être contrôlé indépendamment de la levée des soupapes 2 en déplaçant en translation longitudinale le fourreau d'ouverture 37 par rapport à l'arbre commun 59 au moyen de la fourchette d'avance ouverture de soupape 61.

[0144] Cette action permet de déphaser angulairement le rotor d'obturateur 27 par rapport au vilebrequin 5 du moteur 12, les cannelures hélicoïdales intérieures 75 du fourreau d'ouverture 37 coopérant avec les cannelures hélicoïdales 60 extérieures de l'arbre commun 59 ceci ayant pour conséquence que les protubérances 28 du rotor d'obturateur 27 obturent plus ou moins tôt les orifices de sortie de pompe 29 sans modifier leur longueur active qui reste sous le contrôle de la fourchette de levée de soupape 62.

[0145] La fourchette d'avance ouverture de soupape 61 est manoeuvrée par un moteur électrique non représenté piloté par un calculateur non représenté.

[0146] Le sélecteur d'ouverture de soupapes 11 et le sélecteur de fermeture de soupapes 25 relèvent tous les deux du même principe de fonctionnement.

[0147] On notera que la came 39 du sélecteur d'ouverture actionne en ouverture un distributeur d'ouverture de soupape 40 tous les quatre-vingt-dix degrés de rotation

de l'arbre commun 59, soit tous les cent-quatre-vingt degrés de rotation du vilebrequin 5, conformément aux nécessités d'un moteur à quatre cylindres fonctionnant selon le cycle quatre temps d'Otto ou Beau de Rochas.

[0148] Chaque distributeur d'ouverture de soupape 40 permet d'ouvrir ou de fermer simultanément les conduits 42 d'amenée du fluide hydraulique aux vérins hydrauliques 3 d'une soupape 2 paire et d'une soupape 2 impaire d'un même cylindre.

[0149] Ce résultat est obtenu grâce aux gorges 41 aménagées sur la pièce cylindrique 78 du distributeur d'ouverture de soupape 40 qui sont soit en regard desdits conduits 42 lorsque la came 39 actionne le distributeur d'ouverture de soupape 40, soit obturent les dits conduits 42 lorsque la came 39 ne les actionne pas.

[0150] La pièce cylindrique 78 est ramenée à la distance recherchée par rapport à la came 39 par son épaulement 44 maintenu au contact du carter de sélecteurs 66 par le ressort 43.

[0151] Le point de début de fermeture des soupapes 2 est contrôlé en déplaçant en translation longitudinale le rotor de sélecteur de fermeture 47 par rapport à l'arbre commun 59 au moyen de la fourchette de retard de fermeture de soupape 63.

[0152] Cette action permet de déphaser angulairement le rotor de sélecteur de fermeture 47 par rapport au vilebrequin 5 du moteur 12, les cannelures hélicoïdales intérieures 79 dudit rotor de sélecteur de fermeture 47 coopérant avec les cannelures hélicoïdales 60 extérieures de l'arbre commun 59, ceci ayant pour conséquence que les distributeurs de fermeture de soupapes 49 sont actionnés plus ou moins tôt afin de fermer les soupapes 2 plus ou moins tôt.

[0153] On note que le carter commun peut comprendre un socle dans lequel est logé au moins un vérin hydraulique 3, ledit socle étant fixé sur la culasse du moteur 12 afin que chaque vérin hydraulique 3 soit en contact avec l'extrémité supérieure de la queue de la soupape 2 correspondante dudit moteur 12 et puisse actionner ladite soupape.

[0154] Il doit d'ailleurs être entendu que la description qui précède n'a été donnée qu'à titre d'exemple et quelle ne limite nullement le domaine de l'invention dont on ne sortirait pas en remplaçant les détails d'exécution décrits par tout autre équivalent.

Revendications

1. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons, comprenant:

❖ au moins un vérin hydraulique (3) raccordé à un circuit hydraulique haute pression (10) par un conduit, et assurant l'ouverture d'au moins une soupape (2),

❖ au moins une pompe hydraulique volumé-

trique (4) comprenant au moins une sortie et au moins une entrée et tournant à une vitesse proportionnelle à celle du vilebrequin du moteur,

❖ au moins un obturateur de sortie de pompe (8) qui permet d'empêcher le fluide hydraulique expulsé à la sortie de la pompe hydraulique volumétrique (4) de déboucher dans un circuit basse pression (9) ou dans un réservoir (58), et de le forcer dans un circuit haute pression (10) communiquant avec un ou plusieurs vérin(s) hydraulique(s) (3) assurant l'ouverture d'une ou plusieurs soupape(s) (2),

❖ au moins un sélecteur d'ouverture de soupapes (11) qui permet de diriger via le circuit haute pression (10) le fluide hydraulique expulsé en sortie de la pompe hydraulique volumétrique (4) vers le vérin hydraulique (3) d'au moins une soupape (2) devant être ouverte, tout en interdisant audit fluide hydraulique d'être dirigé vers une ou plusieurs autres soupape(s) (2) devant rester fermée(s),

❖ au moins un clapet anti-retour d'ouverture (24) placé sur le circuit haute pression (10) entre la ou les sortie(s) de la pompe hydraulique volumétrique (4) et le vérin hydraulique (3) d'au moins une soupape (2) qui permet de retenir le fluide hydraulique dans ledit vérin hydraulique (3) de ladite soupape (2) afin de la maintenir ouverte,

❖ au moins un sélecteur de fermeture de soupapes (25) qui permet de diriger le fluide hydraulique contenu dans le vérin hydraulique (3) d'au moins une soupape (2) maintenue ouverte par le clapet anti-retour d'ouverture (24) vers l'entrée ou les entrées de la pompe hydraulique volumétrique (4) afin d'assurer la fermeture de la ou desdites soupape(s) (2), et d'empêcher le fluide hydraulique contenu dans leur vérin hydraulique (3) d'être introduit dans le vérin hydraulique (3) d'une autre ou d'autres soupape(s) (2) devant rester en position fermée,

❖ **caractérisé en ce que** au moins un clapet anti-retour d'entrée de pompe (26) disposé à ou aux entrée(s) de la pompe hydraulique volumétrique (4) permet au fluide hydraulique du circuit basse pression (9) ou du réservoir (58) d'être admis à l'entrée ou aux entrée(s) de la pompe hydraulique volumétrique (4) lorsque la pression dudit circuit basse pression (9) ou dudit réservoir (58) est supérieure à celle de ladite ou des dites entrée(s) de la pompe hydraulique volumétrique (4).

2. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en**

ce que le cylindre et la chambre (20) du vérin hydraulique (3) assurant l'ouverture de la ou des soupape(s) (2) sont aménagés dans un guide de soupape (16), ledit cylindre et ladite chambre (20) coopérant avec un piston de vérin constitué d'un épaulement (19) aménagé sur la queue de soupape (18) pour ouvrir la soupape (2).

3. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 2, **caractérisé en ce que** le piston de vérin constitué d'un épaulement (19) aménagé sur la queue de soupape (18) participe au guidage de la soupape (2) dans le guide de soupape (16).

4. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 2, **caractérisé en ce que** le piston de vérin constitué d'un épaulement (19) sur la queue de soupape (18) comporte au moins un joint d'étanchéité (17).

5. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 2, **caractérisé en ce que** le guide de soupape (16) comporte au moins un drain (22) à proximité du conduit d'admission ou d'échappement (21) que comporte la culasse du moteur (12) pour limiter le passage du fluide hydraulique vers ledit conduit d'admission ou d'échappement (21).

6. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** le vérin hydraulique (3) assurant l'ouverture de la ou des soupape(s) (2) comporte un dispositif d'amortissement de fin de course permettant de freiner la ou les soupape(s) (2) avant que lesdites soupapes entre en contact avec leur siège.

7. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 6, **caractérisé en ce que** le vérin hydraulique (3) aménagé dans le guide de soupape (16) comporte un dispositif d'amortissement de fin de course constitué d'un petit épaulement (23) aménagé sur la queue de soupape (18) qui coopère avec une portion de cylindre de faible hauteur et de diamètre sensiblement supérieur audit petit épaulement (23) aménagée dans la partie supérieure du guide de soupape (16) pour cisailer le fluide hydraulique lorsque la soupape (2) arrive en fin de course de fermeture ce qui a pour effet de réduire la vitesse de ladite soupape (2).

8. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** le vérin hydraulique (3) assurant l'ouverture d'au moins une soupape (2) comporte un dispositif de purge au niveau de sa chambre (20) constitué d'un obturateur qui peut être ouvert au moyen d'une

commande afin de permettre au fluide hydraulique contenu dans ladite chambre (20) de s'échapper vers un circuit basse pression.

9. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce qu'**au moins une soupape (2) est munie d'un dispositif de mesure émettant un signal électrique ou électromagnétique qui renseigne un calculateur sur la hauteur de levée de la soupape à un instant donné. 10
10. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** le circuit basse pression (9) est raccordé au circuit de graissage sous pression (15) du moteur (12). 15
11. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** le circuit basse pression (9) est indépendant du circuit de graissage sous pression (15) du moteur (12). 20
12. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** le circuit basse pression (9) est indépendant du circuit de graissage sous pression (15) du moteur (12) et est maintenu à une pression supérieure à la pression atmosphérique au moyen d'une pompe additionnelle (13). 25
13. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 12, **caractérisé en ce que** le circuit basse pression (9) comporte un accumulateur de pression (14). 30
14. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** la pompe hydraulique volumétrique (4) est une pompe à ailettes dont le stator présente un profil intérieur qui définit au moins une entrée et une sortie indépendantes. 35
15. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** la pompe hydraulique volumétrique (4) est une pompe à engrenages comportant au moins deux pignons et au moins une entrée et une sortie indépendantes. 40
16. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** la pompe hydraulique volumétrique (4) est une pompe à cylindrée variable qui permet de faire varier la vitesse de levée de la ou des soupape(s) (2) du moteur (12) à un régime donné dudit moteur. 45
17. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs 50

à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** l'obturateur de sortie de pompe (8) est une électrovanne pilotée par un calculateur.

18. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** l'obturateur de sortie de pompe (8) est un dispositif mécanique rotatif contenu dans un carter d'obturateurs (65) et tournant à une vitesse proportionnelle à celle du vilebrequin (5) du moteur (12) et comportant un rotor d'obturateur (27) muni d'au moins une protubérance (28) venant obturer périodiquement un ou des orifice(s) de sortie de pompe (29) logés dans ledit carter d'obturateurs (65) lors de la rotation dudit rotor d'obturateur (27). 5
19. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 18, **caractérisé en ce que** l'étanchéité entre le ou les orifice(s) de sortie de pompe (29) et les protubérances (28) du rotor d'obturateur (27) est renforcée par un dispositif de maintien en contact (30) dudit ou des dits orifice(s) de sortie de pompe (29) avec lesdites protubérances (28) lorsque celles-ci sont positionnées en face dudit ou des dits orifice(s) de sortie de pompe (29). 10
20. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 19, **caractérisé en ce que** le dispositif de maintien en contact (30) est constitué d'un piston d'obturateur (31) positionné radialement dans le carter d'obturateurs (65) qui comprend un orifice de sortie de pompe (29) qui le traverse longitudinalement de part en part, ledit orifice de sortie de pompe (29) étant relié à un conduit de sortie de pompe (32) par un orifice radial (33), ledit piston d'obturateur (31) comporte une face d'appui cylindrique concave de rayon sensiblement identique à celui des protubérances (28) de façon à présenter une large surface de contact avec lesdites protubérances (28), le piston d'obturateur (31) présente du côté du carter d'obturateurs (65) une surface soumise à la pression du fluide hydraulique supérieure à la surface de contact qu'il présente avec les protubérances (28), de sorte qu'il est maintenu en contact avec lesdites protubérances lorsque la pression du fluide augmente dans le conduit de sortie de pompe (32) au passage des dites protubérances (28), lorsque aucune protubérance ne vient obturer l'orifice de sortie de pompe (29) du piston d'obturateur (31), ce dernier est maintenu en appui sur le carter d'obturateurs (65) par un ressort (56). 15
21. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 20, **caractérisé en ce que** le piston d'obturateur (31) comporte au moins un joint assurant l'étanchéité entre ledit piston d'obturateur (31) et l'alésage dans lequel il est logé. 20

22. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 18, **caractérisé en ce que** le rotor d'obturateur (27) est muni d'un dispositif de déphasage angulaire par rapport au vilebrequin (5) du moteur (12) de sorte que l'ouverture de la ou des soupape(s) (2) puisse être avancée ou retardée.
23. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 22, **caractérisé en ce que** le dispositif de déphasage angulaire du rotor d'obturateur (27) est constitué d'au moins une cannelure hélicoïdale aménagée à l'intérieur dudit rotor d'obturateur (27) coopérant avec au moins une cannelure hélicoïdale aménagée à l'extérieur de l'arbre d'entraînement dudit rotor d'obturateur (27), le déphasage s'opérant par translation dudit rotor d'obturateur (27) parallèlement à son axe de rotation au moyen d'une fourchette, et les protubérances étant de largeur suffisante pour obturer le ou les orifice(s) de sortie de pompe (29) logés dans ledit carter d'obturateurs (65) quelle que soit leur position par rapport à ces derniers.
24. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 18, **caractérisé en ce que** les protubérances (28) du rotor d'obturateur (27) sont larges et de section variable sur la longueur du rotor d'obturateur (27) de sorte qu'elles présentent un temps d'obturation qui varie en fonction de la position longitudinale du rotor d'obturateur (27) par rapport au ou aux orifice(s) de sortie de pompe (29) ce qui permet d'augmenter ou de diminuer la course de levée de la ou des soupape(s) (2), le contrôle de la position longitudinale du rotor d'obturateur (27) par rapport au(x) dit(s) orifice(s) de sortie de pompe (29) s'opère au moyen d'une fourchette de levée de soupape (62) qui permet d'imprimer audit rotor d'obturateur (27) une translation parallèlement à son axe de rotation, ledit rotor d'obturateur (27) comprenant au moins une cannelure droite intérieure coopérant avec au moins une cannelure droite extérieure que comprend un arbre d'entraînement.
25. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant l'une quelconque des revendications 23 et 24, **caractérisé en ce que** le dispositif de déphasage angulaire du rotor d'obturateur (27) qui permet d'avancer ou de retarder l'ouverture de la ou des soupape(s) (2) est constitué d'un fourreau d'ouverture (37) comprenant d'une part au moins une cannelure hélicoïdale intérieure (75) coopérant avec au moins une cannelure hélicoïdale extérieure (60) que comporte l'arbre d'entraînement dudit fourreau d'ouverture (37), et d'autre part au moins une cannelure droite extérieure (76) coopérant avec au moins une cannelure droite intérieure (34) que com-
- porte le rotor d'obturateur (27), ledit fourreau d'ouverture (37) pouvant être manoeuvré en translation parallèlement à son axe de rotation par une fourchette d'avance ouverture de soupape (61) afin d'avancer ou de retarder l'ouverture de la ou des soupape(s) (2) par déphasage angulaire du rotor d'obturateur (27) qu'il entraîne en rotation, tandis que la levée de la ou des soupape(s) (2) est contrôlée indépendamment au moyen de la fourchette de levée de soupape (62) qui agit sur la position longitudinale du rotor d'obturateur (27) par rapport au ou aux orifice(s) de sortie de pompe (29), ledit rotor d'obturateur (27) comportant les protubérances (28) de section variable qui assurent un temps d'obturation variable.
26. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** le sélecteur d'ouverture de soupapes (11) est constitué d'une ou plusieurs électrovanne(s) pilotée(s) par un calculateur.
27. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** le sélecteur d'ouverture de soupapes (11) est un dispositif mécanique rotatif contenu dans un carter et tournant à une vitesse proportionnelle à celle du vilebrequin (5) du moteur (12).
28. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** le sélecteur d'ouverture de soupapes (11) est un dispositif mécanique rotatif contenu dans un carter de sélecteurs (66), tournant à une vitesse proportionnelle à celle du vilebrequin (5) du moteur (12), et comportant un rotor de sélecteur d'ouverture (38) muni d'une came (39) qui actionne un ou plusieurs distributeur(s) d'ouverture de soupape disposé(s) radialement dans le carter de sélecteurs (66).
29. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 27, **caractérisé en ce que** le rotor de sélecteur d'ouverture (38) est muni d'un dispositif de déphasage angulaire par rapport au vilebrequin (5) du moteur (12) de sorte que le sélecteur d'ouverture de soupapes (11) puisse être synchronisé avec l'obturateur de sortie de pompe (8) et puisse sélectionner la ou les soupape(s) (2) au moment recherché.
30. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 28, **caractérisé en ce que** le rotor de sélecteur d'ouverture (38) comportant une came (39) est solidaire du fourreau d'ouverture (37) ce qui permet au sélecteur d'ouverture de soupapes (11) de rester synchronisé avec le moment d'ouverture de la ou des soupape(s) (2) qui dépend du déphasage angulaire du rotor d'obtura-

teur (27) par rapport au vilebrequin (5) du moteur (12), la fourchette d'avance ouverture de soupape (61) permettant alors de déphaser simultanément et dans les mêmes proportions le rotor de sélecteur d'ouverture (38) et le rotor d'obturateur (27) par rapport au vilebrequin (5).

31. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 29, **caractérisé en ce que** le dispositif de déphasage angulaire du rotor de sélecteur d'ouverture (38) est constitué d'au moins une cannelure hélicoïdale (77) aménagée à l'intérieur dudit rotor de sélecteur d'ouverture (38) coopérant avec au moins une cannelure hélicoïdale aménagée à l'extérieur de l'arbre d'entraînement dudit rotor de sélecteur d'ouverture (38), le déphasage s'opérant au moyen d'une fourchette par translation dudit rotor de sélecteur d'ouverture (38) parallèlement à son axe de rotation et la came (39) étant de largeur suffisante pour actionner les distributeurs d'ouverture de soupape quelle que soit sa position longitudinale par rapport à ces derniers.

32. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 28, **caractérisé en ce que** chaque distributeur d'ouverture de soupape (40) est constitué d'une pièce cylindrique (78) munie d'au moins une gorge (41) et prenant place dans un alésage aménagé dans le carter de sélecteurs (66), chaque gorge (41) étant amenée par translation axiale de la pièce cylindrique (78) imprimée par la came (39) au niveau d'au moins un conduit (42) aménagé dans le carter de sélecteurs (66), afin de permettre la circulation du fluide hydraulique dans chaque conduit (42), ladite pièce cylindrique (78) étant maintenue à une distance recherchée du rotor de sélecteur d'ouverture (38) par l'action conjuguée d'un épaulement (44) aménagé sur ladite pièce cylindrique (78) et prenant appui sur le carter de sélecteur (66), et d'un ressort (43) maintenu comprimé par un bouchon (45) vissé dans le carter de sélecteur (66).

33. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 32, **caractérisé en ce que** le bouchon (45) vissé dans le carter de sélecteurs (66) définit une chambre 46 qui contient le ressort (43) et qui est reliée au circuit basse pression (9) ou au réservoir (58) par un conduit.

34. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** le sélecteur de fermeture de soupapes (25) est constitué d'une ou plusieurs électrovanne(s) pilotée(s) par un calculateur.

35. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en**

ce que le sélecteur de fermeture de soupapes (25) est un dispositif mécanique rotatif contenu dans un carter et tournant à une vitesse proportionnelle à celle du vilebrequin (5) du moteur (12).

36. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** le sélecteur de fermeture de soupapes (25) est un dispositif mécanique rotatif contenu dans un carter et tournant à une vitesse proportionnelle à celle du vilebrequin (5) du moteur (12) et comportant un rotor de sélecteur de fermeture (47) muni d'une came (48) qui actionne un ou plusieurs distributeur(s) de fermeture de soupape disposé(s) radialement dans ledit carter.

37. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 36, **caractérisé en ce que** le rotor de sélecteur de fermeture (47) est muni d'un dispositif de déphasage angulaire par rapport au vilebrequin (5) du moteur (12) de sorte que la fermeture de la ou des soupape(s) (2) puisse être avancée ou retardée.

38. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 37, **caractérisé en ce que** le dispositif de déphasage du rotor de sélecteur de fermeture (47) est constitué d'au moins une cannelure hélicoïdale (79) aménagée à l'intérieur dudit rotor de sélecteur de fermeture (47) coopérant avec au moins une cannelure hélicoïdale aménagée à l'extérieur de l'arbre d'entraînement dudit rotor de sélecteur de fermeture (47), le déphasage s'opérant au moyen d'une fourchette de retard fermeture de soupape (63) par translation dudit rotor de sélecteur de fermeture (47) parallèlement à son axe de rotation et la came (48) étant de largeur suffisante pour actionner les distributeurs de fermeture de soupape (49) quelle que soit sa position longitudinale par rapport à ces derniers.

39. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 36, **caractérisé en ce que** chaque distributeur de fermeture de soupape (49) est constitué d'une pièce cylindrique (80) munie d'au moins une gorge (50) et prenant place dans un alésage aménagé dans le carter de sélecteurs (66), chaque gorge (50) étant amenée par translation axiale de la pièce cylindrique (80) imprimée par la came (48) au niveau d'au moins un conduit (42) aménagé dans le carter de sélecteurs (66), afin de permettre la circulation du fluide hydraulique dans chaque conduit (42), ladite pièce cylindrique (80) étant maintenue à une distance recherchée du rotor de sélecteur de fermeture (47) par l'action conjuguée d'un épaulement (51) aménagé sur ladite pièce cylindrique (80) et prenant appui sur le carter de sélecteur (66), et d'un ressort (52) maintenu compri-

mé par un bouchon (53) vissé dans le carter de sélecteur (66).

40. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 39, **caractérisé en ce que** le bouchon (53) vissé dans le carter de sélecteurs (66) définit une chambre (73) qui contient le ressort (52) et qui est reliée au circuit basse pression (9) ou au réservoir (58) par un conduit. 5
41. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** le circuit haute pression (10) comporte au moins un clapet anti-retour de fermeture (54) en amont ou en aval du sélecteur de fermeture de soupape (25) afin d'empêcher que le fluide hydraulique contenu dans le vérin hydraulique (3) d'une ou plusieurs soupape(s) (2) en phase de fermeture ne puisse être introduit dans le vérin hydraulique (3) d'une autre ou d'autre(s) soupape(s) (2) devant rester fermée(s). 10 15 20
42. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 41, **caractérisé en ce que** le clapet anti-retour de fermeture (54) positionné en amont ou en aval du sélecteur de fermeture de soupape (25) est constitué d'une bille maintenue sur son siège par un ressort. 25
43. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** le clapet anti-retour d'entrée de pompe (26) est constitué d'une bille maintenue sur son siège par un ressort. 30
44. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 41, **caractérisé en ce que** les composants que sont la pompe hydraulique volumétrique (4), l'obturateur de sortie de pompe (8), le sélecteur d'ouverture de soupapes (11), le ou les clapet(s) anti-retour d'ouverture (24), le sélecteur de fermeture de soupapes (25) et le ou les clapet(s) anti-retour de fermeture (54), sont contenus ensemble ou par groupe dans un carter commun constitué d'une ou plusieurs pièces. 35 40 45
45. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant l'une quelconque des revendications 28 et 36, **caractérisé en ce que** la pompe hydraulique volumétrique (4), le rotor d'obturateur (27), le rotor de sélecteur d'ouverture (38), et le rotor de sélecteur de fermeture (47), ou une combinaison quelconque de ces quatre dispositifs sont entraînés en rotation par un arbre commun (59) lui-même entraîné en rotation par le vilebrequin (5) du moteur (12) au moyen d'un dispositif de transmission. 50 55
46. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs

à pistons suivant la revendication 45, **caractérisé en ce que** le dispositif de transmission entraînant l'arbre commun (59) est constitué d'une poulie (74) entraînée en rotation par le vilebrequin (5) du moteur (12) au moyen d'une courroie crantée ou d'une chaîne, ou d'un système d'engrenages constitué d'au moins un pignon.

47. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 45, **caractérisé en ce que** l'arbre commun (59) est muni d'au moins une cannelure hélicoïdale (60) qui entraîne en rotation le rotor d'obturateur (27), le rotor de sélecteur d'ouverture (38), le fourreau d'ouverture (37) et le rotor de sélecteur de fermeture (47) ou une combinaison quelconque de ces trois dispositifs et coopère avec les cannelures hélicoïdales de certains de ses dispositifs pour en permettre le déphasage angulaire par rapport au vilebrequin (5) du moteur (12).

48. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 45 **caractérisé en ce que** le carter commun est constitué de quatre carters principaux qui contiennent l'arbre commun (59) et qui sont assemblés bout à bout avec respectivement :

❖ un carter de pompe (64) comprenant la pompe hydraulique volumétrique (4) et le ou les clapet(s) anti-retour d'entrée de pompe (26),

❖ un carter d'obturateurs (65) contenant le rotor d'obturateur (27) et le ou les orifice(s) de sortie de pompe (29),

❖ un carter de sélecteurs (66) contenant la fourchette de levée de soupape (62), le rotor de sélecteur d'ouverture (38), le ou les distributeur(s) d'ouverture de soupape (40), la fourchette d'avance ouverture de soupape (61), le rotor de sélecteur de fermeture (47), le ou les distributeur(s) de fermeture de soupape (49), la fourchette de retard fermeture de soupape (63), le ou les clapet(s) anti-retour d'ouverture (24), et pouvant comporter le ou les clapet(s) anti-retour de fermeture (54),

❖ et un carter de collecteur de fermeture (67).

49. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 48, **caractérisé en ce que** le carter d'obturateurs (65) est traversé par des conduits reliant la ou les sortie(s) (6) de la pompe hydraulique volumétrique (4) avec le ou les obturateur(s) de sortie de pompe (8) d'une part, et avec un collecteur d'ouverture (68) constitué d'un réseau de conduits aménagé au plan de joint entre le carter d'obturateurs (65) et le carter de sélecteurs (66) d'autre part, et reliant la ou les entrée(s) (7) de

la pompe hydraulique volumétrique (4) avec un collecteur de fermeture (69) constitué d'un réseau de conduits aménagés au plan de joint entre le carter de sélecteurs (66) et le carter de collecteur de fermeture (67).

50. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 49, **caractérisé en ce que** le carter de sélecteurs (66) est traversé longitudinalement par des conduits (42) qui relient le collecteur d'ouverture (68) et le collecteur de fermeture (69) et qui peuvent être obturés ou ouverts par le ou les distributeur(s) d'ouverture de soupape (40) et par le ou les distributeur(s) de fermeture de soupape (49), lesdits conduits (42) comprenant des conduits de départ de soupape (70) situés entre le ou les distributeur(s) d'ouverture de soupape (40) et le ou les distributeur(s) de fermeture de soupape (49) qui sont connectés au vérin hydraulique (3) de la ou des soupapes (2), ledit carter de sélecteurs (66) étant également traversé longitudinalement par un ou plusieurs conduits qui relient le collecteur de fermeture (69) avec la ou les entrée(s) (7) de la pompe hydraulique volumétrique (4).

51. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 50, **caractérisé en ce que** le collecteur d'ouverture (68) permet de relier entre eux les conduits (42) traversant longitudinalement le carter de sélecteurs (66) devant être reliés à une même sortie de pompe (6), ladite sortie de pompe (6) étant connectée audit collecteur d'ouverture (68) par le conduit qui traverse le carter d'obturateurs (65), tandis que le collecteur de fermeture (69) permet de relier entre eux les conduits (42) traversant longitudinalement le carter de sélecteurs (66) devant être reliés à une même entrée de pompe (7), ladite entrée de pompe (7) étant connectée audit collecteur de fermeture (69) par les conduits (42) qui traversent respectivement le carter de sélecteurs (66) et le carter d'obturateurs (65).

52. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 48, **caractérisé en ce que** des vis d'assemblage (71) traversent de part en part les différents carters (64, 65, 66 et 67) afin de les maintenir assemblés, l'une ou plusieurs des dites vis d'assemblage (71) pouvant servir de glissière aux fourchettes (61, 62 et 63) qui permettent de commander l'ouverture, la levée et la fermeture des soupapes (2).

53. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 48, **caractérisé en ce que** la fourchette d'avance ouverture de soupape (61), la fourchette de levée de soupape (62) et la fourchette de retard fermeture de soupape (63) sont manoeuvrées en translation par des moteurs

électriques pilotés par un calculateur qui sont reliés aux dites fourchettes (61, 62 et 63) par des moyens de transmission.

5 54. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 44, **caractérisé en ce que** le ou les orifice(s) de sortie de pompe (29) que viennent obturer les protubérances (28) du rotor d'obturateur (27) débouchent à l'intérieur du carter commun qui comprend notamment l'arbre commun (59), ledit carter commun constituant une chambre fermée raccordée :

- 10
- 15 ❖ au carter d'huile de graissage du moteur (72) au moyen d'un conduit,
- ❖ ou au circuit de graissage sous pression (15) du moteur (12),
- 20 ❖ ou à un carter de fluide hydraulique indépendant du carter d'huile de graissage du moteur (72),
- ❖ ou maintenu sous pression par la pompe additionnelle (13).

25 55. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce qu'un** même conduit raccordé au circuit hydraulique haute pression (10) alimente simultanément plusieurs vérins hydrauliques (3) au travers d'un diviseur de débit qui assure une levée sensiblement identique aux soupapes (2) actionnées par lesdits vérins hydrauliques (3).

30 56. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** l'obturateur de sortie de pompe (8) et le sélecteur d'ouverture de soupapes (11) sont rassemblés en un seul distributeur combiné (81) comportant au moins une entrée raccordée à la sortie (6) de la pompe hydraulique volumétrique (4), pouvant être mise en relation soit avec une sortie raccordée au circuit basse pression (9), soit avec une sortie raccordée à au moins un vérin hydraulique (3).

45 57. Actionneur hydraulique de soupapes pour moteurs à pistons suivant la revendication 44, **caractérisé en ce que** le carter commun comprend un socle dans lequel est logé au moins un vérin hydraulique (3), ledit socle étant fixé sur la culasse du moteur (12) afin que chaque vérin hydraulique (3) soit en contact avec l'extrémité supérieure de la queue de la soupape (2) correspondante dudit moteur (12) et puisse actionner ladite soupape.

Claims

1. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines, comprising:

❖ at least one hydraulic jack (3) connected to a high-pressure hydraulic circuit (10) by means of a duct and ensuring the opening of at least one valve (2),

❖ at least one hydraulic positive displacement pump (4) comprising at least one outlet and at least one inlet, and rotating at a speed proportional to that of the engine crankshaft,

❖ at least one pump outlet plug (8) which makes it possible to prevent the hydraulic fluid expelled at the outlet of the hydraulic positive displacement pump (4) from issuing into a low-pressure circuit (9) or into a reservoir (58) and to force it into a high-pressure circuit (10) communicating with one or more hydraulic jacks (3) ensuring the opening of one or more valves (2),

❖ at least one valve opening selector (11) which makes it possible to direct, via the high-pressure circuit (10), the hydraulic fluid expelled at the outlet of the hydraulic positive displacement pump (4) towards the hydraulic jack (3) of at least one valve (2) to be opened, while at the same time preventing said hydraulic fluid from being directed towards one or more other valves (2) to remain closed,

❖ at least one opening nonreturn valve (24) which is located on the high-pressure circuit (10) between the outlet or outlets of the hydraulic positive displacement pump (4) and the hydraulic jack (3) of at least one valve (2) and which makes it possible to retain the hydraulic fluid in said hydraulic jack (3) of said valve (2) in order to keep it open,

❖ at least one valve closing selector (25) which makes it possible to direct the hydraulic fluid contained in the hydraulic jack (3) of at least one valve (2) kept open by the opening nonreturn valve (24) towards the inlet or inlets of the hydraulic positive displacement pump (4), in order to ensure the closing of said valve or valves (2) and to prevent the hydraulic fluid contained in their hydraulic jack (3) from being introduced into the hydraulic jack (3) of another valve or other valves (2) which is or are to remain in a closed position,

❖ **characterized in that** at least one pump inlet nonreturn valve (26) which is located at the inlet or inlets of the hydraulic positive displacement pump (4) and which makes it possible for

the hydraulic fluid of the low-pressure circuit (9) or of the reservoir (58) to be admitted at the inlet or inlets of the hydraulic positive displacement pump (4) when the pressure of said low-pressure circuit (9) or of said reservoir (58) is higher than that of said inlet or inlets of the hydraulic positive displacement pump (4).

2. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the cylinder and the chamber (20) of the hydraulic jack (3) ensuring the opening of the valve or valves (2) are arranged in a valve guide (16), said cylinder and said chamber (20) cooperating with a jack piston consisting of a shoulder (19) arranged on the valve stem (18) in order to open the valve (2).

3. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 2, **characterized in that** the jack piston consisting of a shoulder (19) arranged on the valve stem (18) participates in guiding the valve (2) in the valve guide (16).

4. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 2, **characterized in that** the jack piston consisting of a shoulder (19) on the valve stem (18) comprises at least one seal (17).

5. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 2, **characterized in that** the valve guide (16) comprises at least one drain (22) in the vicinity of the intake or exhaust duct (21), which the cylinder head of the engine (12) comprises in order to limit the passage of the hydraulic fluid towards said intake or exhaust duct (21).

6. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the hydraulic jack (3) ensuring the opening of the valve or valves (2) comprises a limit-stop damping device making it possible to brake the valve or valves (2) before said valves come into contact with their seat.

7. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 6, **characterized in that** the hydraulic jack (3) arranged in the valve guide (16) comprises a limit-stop damping device consisting of a small shoulder (23) which is arranged on the valve stem (18) and which cooperates with cylinder portion of small height and of a diameter substantially larger than said small shoulder (23), said cylinder portion being arranged in the upper part of the valve guide (16) in order to shear the hydraulic fluid when the valve (2) reaches the end of the closing stroke, the effect of which is to reduce the speed of said valve (2).

8. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines

- according to Claim 1, **characterized in that** the hydraulic jack (3) ensuring the opening of at least one valve (2) comprises, in the region of its chamber (20), a bleeding device consisting of a plug which can be opened by means of a command in order to make it possible for the hydraulic fluid contained in said chamber (20) to escape towards a low-pressure circuit.
9. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** at least one valve (2) is equipped with a measuring device emitting an electrical or electromagnetic signal which informs a computer of the lift height of the valve at a given moment.
 10. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the low-pressure circuit (9) is connected to the pressurized lubrication circuit (15) of the engine (12).
 11. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the low-pressure circuit (9) is independent of the pressurized lubrication circuit (15) of the engine (12).
 12. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the low-pressure circuit (9) is independent of the pressurized lubrication circuit (15) of the engine (12) and is kept at a pressure higher than the atmospheric pressure by means of an additional pump (13).
 13. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 12, **characterized in that** the low-pressure circuit (9) comprises a pressure accumulator (14).
 14. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the hydraulic positive displacement pump (4) is a vane pump, the stator of which has an inner profile which defines at least one inlet and one outlet which are independent.
 15. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the hydraulic positive displacement pump (4) is a gear pump comprising at least two pinions and at least one inlet and one outlet which are independent.
 16. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the hydraulic positive displacement pump (4) is a variable displacement pump which makes it possible to vary the lifting speed of the valve or valves (2) of the engine (12) under given operating conditions of said engine.
 17. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the pump outlet plug (8) is a solenoid valve controlled by a computer.
 18. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the pump outlet plug (8) is a rotary mechanical device contained in a plug housing (65) and rotating at a speed proportional to that of the crankshaft (5) of the engine (12), and comprising a plug rotor (27) equipped with at least one protuberance (28) periodically plugging one or more pump outlet ports (29) accommodated in said plug housing (65) during the rotation of said plug rotor (27).
 19. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 18, **characterized in that** the leaktightness between the pump outlet port or ports (29) and the protuberances (28) of the plug rotor (27) is reinforced by a device (30) for keeping said pump outlet port or ports (29) in contact with said protuberances (28) when the latter are positioned opposite said pump outlet port or ports (29).
 20. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 19, **characterized in that** the device (30) for keeping in contact consists of a plug piston (31) which is positioned radially in the plug housing (65) and which comprises a pump outlet port (29) which passes right through it longitudinally, said pump outlet port (29) being connected to a pump outlet duct (32) by means of a radial port (33), said plug piston (31) comprises a concave cylindrical bearing face having a radius substantially identical to that of the protuberances (28), so as to have a wide contact surface with said protuberances (28), the plug piston (31) has, on the side of the plug housing (65), a surface subjected to the pressure of the hydraulic fluid which is greater than the contact surface which it has with the protuberances (28), so that said plug piston is kept in contact with said protuberances when the pressure of the fluid increases in the pump outlet duct (32) during the passage of said protuberances (28), and, when there is no protuberance plugging the pump outlet port (29) of the plug piston (31), the latter is kept in bearing contact on the plug housing (65) by means of a spring (56).
 21. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 20, **characterized in that** the plug piston (31) comprises at least one seal ensuring leaktightness between said plug piston (31) and the bore in which it is accommodated.
 22. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 18, **characterized in that** the plug rotor (27) is equipped with a device for angular

phase shift with respect to the crankshaft (5) of the engine (12), so that the opening of the valve or valves (2) can be advanced or retarded.

23. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 22, **characterized in that** the angular phase-shifting device of the plug rotor (27) consists of at least one helical spline arranged on the inside of said plug rotor (27) and cooperating with at least one helical spline arranged on the outside of the driveshaft of said plug rotor (27), the phase shift taking place by means of the translation of said plug rotor (27) parallel to its axis of rotation by means of a fork, and the protuberances being of sufficient width to plug the pump outlet port or ports (29) accommodated in said plug housing (65), whatever their position with respect to the latter.
24. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 18, **characterized in that** the protuberances (28) of the plug rotor (27) are wide and of variable cross section over the length of the plug rotor (27), so that they have a plugging time which varies as a function of the longitudinal position of the plug rotor (27) with respect to the pump outlet port or ports (29), thus making it possible to increase or reduce the lift stroke of the valve or valves (2), and the longitudinal position of the plug rotor (27) with respect to said pump outlet port or ports (29) is controlled by means of a valve lift fork (62) which makes it possible to impart to said plug rotor (27) a translation parallel to its axis of rotation, said plug rotor (27) comprising at least one straight inner spline cooperating with at least one straight outer spline which a driveshaft comprises.
25. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to any one of Claims 18, 23 and 24, **characterized in that** the angular phase-shifting device of the plug rotor (27), which makes it possible to advance or retard the opening of the valve or valves (2), consists of an opening sleeve (37) comprising, on the one hand, at least one inner helical spline (75) cooperating with at least one outer helical spline (60) which the driveshaft of said opening sleeve (37) comprises and, on the other hand, at least one straight outer spline (76) cooperating with at least one straight inner spline (34) which the plug rotor (27) comprises, said opening sleeve (37) being capable of being actuated in terms of translation parallel to its axis of rotation by means of a valve opening advance fork (61), in order to advance or retard the opening of the valve or valves (2) by means of the angular phase shift of the plug rotor (27) which it drives in rotation, while the lift of the valve or valves (2) is controlled independently by means of the valve lift fork (62) which acts on the longitudinal position of the plug rotor (27) with respect to the pump outlet

port or ports (29), said plug rotor (27) comprising the protuberances (28) of variable cross section which ensure a variable plugging time.

26. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the valve opening selector (11) consists of one or more solenoid valves controlled by a computer.
27. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the valve opening selector (11) is a rotary mechanical device contained in a housing and rotating at a speed proportional to that of the crankshaft (5) of the engine (12).
28. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the valve opening selector (11) is a rotary mechanical device contained in a selector housing (66), rotating at a speed proportional to that of the crankshaft (5) of the engine (12) and comprising an opening selector rotor (38) equipped with a cam (39) which actuates one or more valve opening distributors arranged radially in the selector housing (66).
29. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 27, **characterized in that** the opening selector rotor (38) is equipped with a device for angular phase shift with respect to the crankshaft (5) of the engine (12), so that the valve opening selector (11) can be synchronized with the pump outlet plug (8) and can select the valve or valves (2) at the desired moment.
30. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 28, **characterized in that** the opening selector rotor (38) comprising a cam (39) is integral with the opening sleeve (37), thus making it possible for the valve opening selector (11) to remain synchronized with the opening moment of the valve or valves (2) which depends on the angular phase shift of the plug rotor (27) with respect to the crankshaft (5) of the engine (12), the valve opening advance fork (61) then making it possible, simultaneously and in the same proportions, to shift the phase of the opening selector rotor (38) and the plug rotor (27) with respect to the crankshaft (5).
31. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 29, **characterized in that** the angular phase-shifting device of the opening selector rotor (38) consists of at least one helical spline (77) arranged on the inside of said opening selector rotor (38) and cooperating with at least one helical spline arranged on the outside of the driveshaft of said opening selector rotor (38), the phase shift taking place by means of a fork as a result of the trans-

lation of said opening selector rotor (38) parallel to its axis of rotation, and the cam (39) being of sufficient width to actuate the valve opening distributors, whatever its longitudinal position with respect to the latter.

32. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 28, **characterized in that** each valve opening distributor (40) consists of a cylindrical piece (78) equipped with at least one groove (41) and accommodated in a bore arranged in the selector housing (66), each groove (41) being brought, by means of the axial translation of the cylindrical piece (78) imparted by the cam (39), level with at least one duct (42) arranged in the selector housing (66), in order to make it possible for the hydraulic fluid to circulate in each duct (42), said cylindrical piece (78) being kept at a desired distance from the opening selector rotor (38) by the twin action of a shoulder (44) arranged on said cylindrical piece (78) and bearing on the selector housing (66) and of a spring (43) kept compressed by a cap (45) screwed into the selector housing (66).
33. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 32, **characterized in that** the cap (45) screwed in the selector housing (66) defines a chamber (46) which contains the spring (43) and which is connected to the low-pressure circuit (9) or to the reservoir (58) by means of a duct.
34. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the valve closing selector (25) consists of one or more solenoid valves controlled by a computer.
35. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the valve closing selector (25) is a rotary mechanical device contained in a housing and rotating at a speed proportional to that of the crankshaft (5) of the engine (12).
36. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the valve closing selector (25) is a rotary mechanical device contained in a housing and rotating at a speed proportional to that of the crankshaft (5) of the engine (12) and comprising a closing selector rotor (47) equipped with a cam (48) which actuates one or more valve closing distributors arranged radially in said housing.
37. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 36, **characterized in that** the closing selector rotor (47) is equipped with a device for angular phase shift with respect to the crankshaft (5) of the engine (12), so that the closing of the valve

or valves (2) can be advanced or retarded.

38. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 37, **characterized in that** the phase-shifting device of the closing selector rotor (47) consists of at least one helical spline (79) arranged on the inside of said closing selector rotor (47) and cooperating with at least one helical spline arranged on the outside of the driveshaft of said closing selector rotor (47), the phase shift taking place by means of a valve closing retard fork (63) by means of the translation of said closing selector rotor (47) parallel to its axis of rotation, and the cam (48) being of sufficient width to actuate the valve closing distributors (49), whatever its longitudinal position with respect to the latter.
39. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 36, **characterized in that** each valve closing distributor (49) consists of a cylindrical piece (80) equipped with at least one groove (50) and accommodated in a bore arranged in the selector housing (66), each groove (50) being brought, by means of the axial translation of the cylindrical piece (80) imparted by the cam (48), level with at least one duct (42) arranged in the selector housing (66), in order to make it possible for the hydraulic fluid to circulate in each duct (42), said cylindrical piece (80) being kept at a desired distance from the closing selector rotor (47) by the twin action of a shoulder (51) arranged on said cylindrical piece (80) and bearing on the selector housing (66) and of a spring (52) kept compressed by a cap (53) screwed into the selector housing (66).
40. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 39, **characterized in that** the cap (53) screwed in the selector housing (66) defines a chamber (73) which contains the spring (52) and which is connected to the low-pressure circuit (9) or to the reservoir (58) by means of a duct.
41. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the high-pressure circuit (10) comprises at least one closing nonreturn valve (54) upstream or downstream of the valve closing selector (25), in order to prevent the hydraulic fluid contained in the hydraulic jack (3) of one or more valves (2) in the closing phase from being capable of being introduced into the hydraulic jack (3) of another valve or other valves (2) which are to remain closed.
42. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 41, **characterized in that** the closing nonreturn valve (54) positioned upstream or downstream of the valve closing selector (25) consists of a ball kept on its seat by means of a spring.

43. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the pump inlet nonreturn valve (26) consists of a ball kept on its seat by means of a spring.

44. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 41, **characterized in that** the hydraulic positive displacement pump (4), the pump outlet plug (8), the valve opening selector (11), the opening nonreturn valve or valves (24), the valve closing selector (25) and the closing nonreturn valve or valves (54), as components, are contained together or in groups in a common housing consisting of one or more parts.

45. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to either of Claims 28 and 36, **characterized in that** the hydraulic positive displacement pump (4), the plug rotor (27), the opening selector rotor (38) and the closing selector rotor (47) or any combination of these four devices are driven in rotation by means of a common shaft (59), itself driven in rotation by the crankshaft (5) of the engine (12) by means of a transmission device.

46. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 45, **characterized in that** the transmission device driving the common shaft (59) consists of a pulley (74) driven in rotation by the crankshaft (5) of the engine (12) by means of a notched belt or a chain or a gear system consisting of at least one pinion.

47. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 45, **characterized in that** the common shaft (59) is equipped with at least one helical spline (60) which drives in rotation the plug rotor (27), the opening selector rotor (38), the opening sleeve (37) and the closing selector rotor (47) or any combination of these three devices and cooperates with the helical splines of some of its devices in order to allow their angular phase shift with respect to the crankshaft (5) of the engine (12).

48. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 45, **characterized in that** the common housing consists of four main housings which contain the common shaft (59) and which are assembled end to end, with respectively:

- ❖ a pump housing (64) comprising the hydraulic positive displacement pump (4) and the pump inlet nonreturn valve or valves (26),

- ❖ a plug housing (65) containing the plug rotor (27) and the pump outlet port or ports (29),

- ❖ a selector housing (66) containing the valve

lift fork (62), the opening selector rotor (38), the valve opening distributor or distributors (40), the valve opening advance fork (61), the closing selector rotor (47), the valve closing distributor or distributors (49), the valve closing retard fork (63) and the opening nonreturn valve or valves (24) and capable of comprising the closing nonreturn valve or valves (54),

- ❖ and a closing collector housing (67).

49. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 48, **characterized in that** the plug housing (65) has passing through it ducts connecting the outlet or outlets (6) of the hydraulic positive displacement pump (4) to the pump outlet plug or plugs (8), on the one hand, and to an opening collector (68) consisting of a network of ducts which is arranged at the parting plane between the plug housing (65) and the selector housing (66), on the other hand, and connecting the inlet or inlets (7) of the hydraulic positive displacement pump (4) to a closing collector (69) consisting of a network of ducts which is arranged at the parting plane between the selector housing (66) and the closing collector housing (67).

50. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 49, **characterized in that** the selector housing (66) has passing through it longitudinally ducts (42) which connect the opening collector (68) and the closing collector (69) and which can be shut off or opened by means of the valve opening distributor or distributors (40) and by means of the valve closing distributor or distributors (49), said ducts (42) comprising valve outgoing ducts (70) which are located between the valve opening distributor or distributors (40) and the valve closing distributor or distributors (49) and which are connected to the hydraulic jack (3) of the valve or valves (2), said selector housing (66) likewise having passing through it longitudinally one or more ducts which connect the closing connector (69) to the inlet or inlets (7) of the hydraulic positive displacement pump (4).

51. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 50, **characterized in that** the opening collector (68) makes it possible to connect to one another the ducts (42) which pass longitudinally through the selector housing (66) and which are to be connected to the same pump outlet (6), said pump outlet (6) being connected to said opening collector (68) by means of the duct which passes through the plug housing (65), while the closing collector (69) makes it possible to connect to one another the ducts (42) which pass longitudinally through the selector housing (66) and which are to be connected to the same pump inlet (7), said pump

inlet (7) being connected to said closing collector (69) by means of the ducts (42) which pass respectively through the selector housing (66) and the plug housing (65).

52. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 48, **characterized in that** assembly screws (71) pass right through the various housings (64, 65, 66 and 67) in order to keep them assembled, one or more of said assembly screws (71) being capable of serving as slideway for the forks (61, 62 and 63) which make it possible to control the opening, lift and closing of the valves (2).

53. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 48, **characterized in that** the valve opening advance fork (61), the valve lift fork (62) and the valve closing retard fork (63) are actuated in terms of translation by means of electric motors controlled by a computer and connected to said forks (61, 62 and 63) by transmission means.

54. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 44, **characterized in that** the pump outlet port or ports (29) which the protuberances (28) of the plug rotor (27) shut off issue on the inside of the common housing which comprises, in particular, the common shaft (59), said common housing forming a closed chamber connected:

- ❖ to the engine lubricating oil housing (72) by means of a duct,

- ❖ or to the pressurized lubrication circuit (15) of the engine (12),

- ❖ or to a hydraulic fluid housing independent of the engine lubricating oil housing (72),

- ❖ or kept under pressure by the additional pump (13) .

55. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the same duct connected to the high-pressure hydraulic circuit (10) simultaneously feeds a plurality of hydraulic jacks (3) via a flow divider which ensures that the valves (2) actuated by said hydraulic jacks (3) have a substantially identical lift.

56. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 1, **characterized in that** the pump outlet plug (8) and the valve opening selector (11) are gathered together in a single combined distributor (81) comprising at least one inlet connected to the outlet (6) of the hydraulic positive displacement pump (4) and capable of being put in relation either with an outlet connected to the low-pressure circuit (9) or with an outlet connected to at least one hy-

draulic jack (3).

57. Hydraulic valve actuator for reciprocating engines according to Claim 44, **characterized in that** the common housing comprises a plinth in which at least one hydraulic jack (3) is accommodated, said plinth being fastened to the cylinder head of the engine (12), so that each hydraulic jack (3) is in contact with the upper end of the stem of the corresponding valve (2) of said engine (12) and can actuate said valve.

Patentansprüche

1. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren, umfassend:

- ❖ mindestens einen Hydraulikzylinder (3), der durch eine Leitung mit einem Hochdruck-Hydraulikkreis (10) verbunden ist und die Öffnung mindestens eines Ventils (2) gewährleistet,

- ❖ mindestens eine volumetrische Hydraulikpumpe (4), die mindestens einen Ausgang und mindestens einen Eingang umfasst, und die mit einer Drehzahl proportional zu der der Kurbelwelle des Motors rotiert,

- ❖ mindestens ein Pumpenausgangsabsperrorgan (8), das erlaubt, zu verhindern, dass die Hydraulikflüssigkeit, die am Ausgang der volumetrischen Hydraulikpumpe (4) austritt, in einen Niederdruckkreis (9) oder in einen Behälter (58) einläuft, und sie in einen Hochdruckkreis (10) zu pressen, der mit einem oder mehreren Hydraulikzylinder(n) (3) in Verbindung steht, der (die) die Öffnung eines Ventils oder mehrerer Ventile (2) gewährleistet/gewährleisten,

- ❖ mindestens einen Ventilöffnungswähler (11), der es erlaubt, die Hydraulikflüssigkeit, die am Ausgang der volumetrischen Hydraulikpumpe (4) austritt, über den Hochdruckkreis (10) zum Hydraulikzylinder (3) mindestens eines Ventils (2) zu leiten, das geöffnet werden soll, wobei diese Hydraulikflüssigkeit daran gehindert wird, zu einem oder mehreren anderen Ventilen (2) geleitet zu werden, das/die geschlossen bleiben soll(en),

- ❖ mindestens ein Öffnungsrückschlagventil (24), das im Hochdruckkreis (10) zwischen dem oder den Ausgang/Ausgängen der volumetrischen Hydraulikpumpe (4) und dem Hydraulikzylinder (3) mindestens eines Ventils (2) angeordnet ist, das es erlaubt, die Hydraulikflüssigkeit in diesem Hydraulikzylinder (3) des Ventils (2) zurückzuhalten, damit es offen gehalten wird,

- ❖ mindestens einen Ventilschließungswähler (25), der es erlaubt, die Hydraulikflüssigkeit, die im Hydraulikzylinder (3) mindestens eines Ventils (2) enthalten ist, das vom Öffnungsrückschlagventil (24) offen gehalten wird, zum Eingang oder zu den Eingängen der volumetrischen Hydraulikpumpe (4) zu leiten, um die Schließung des Ventils oder der Ventil (3) zu gewährleisten und die im Hydraulikzylinder (3) enthaltene Hydraulikflüssigkeit daran zu hindern, in den Hydraulikzylinder (3) eines anderen Ventils oder anderer Ventile (2) eingeleitet zu werden, das oder die in geschlossener Position bleiben soll(en),
- ❖ **dadurch gekennzeichnet, dass** mindestens ein Pumpeneingangsrückschlagventil (26), das am Eingang oder an den Eingängen der volumetrischen Hydraulikpumpe (4) angeordnet ist, der Hydraulikflüssigkeit des Niederdruckkreises (9) oder des Behälters (58) erlaubt, in den Eingang oder die Eingänge der volumetrischen Hydraulikpumpe (4) zugelassen zu werden, wenn der Druck dieses Niederdruckkreises (9) oder des Behälters (58) größer ist als der des Eingangs oder der Eingänge der volumetrischen Hydraulikpumpe (4).
2. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Zylinder und die Kammer (20) des Hydraulikzylinders (3), der die Öffnung des Ventils oder der Ventile (2) gewährleistet, in einer Ventilfehrung (16) vorgesehen sind, wobei dieser Zylinder und diese Kammer (20) mit einem Arbeitskolben zusammenwirken, der aus einem Absatz (19) besteht, der auf dem Ventilschaft (18) vorgesehen ist, um das Ventil (2) zu öffnen.
 3. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Arbeitskolben, der aus einem Absatz (19) besteht, der auf dem Ventilschaft (18) vorgesehen ist, an der Föhrung des Ventils (2) in der Ventilfehrung (16) beteiligt ist.
 4. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Arbeitskolben, der aus einem Absatz (19) auf dem Ventilschaft (18) besteht, mindestens eine Dichtung (17) umfasst.
 5. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Ventilfehrung (16) mindestens einen Ablauf (22) in der Nachbarschaft der Zuleitung oder Ableitung (21) umfasst, den der Zylinderkopf des Motors (12) aufweist, um den Durchfluss der Hydraulikflüssigkeit zu dieser Zuleitung oder Ableitung (21) zu begrenzen.
 6. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Hydraulikzylinder (3), der die Öffnung des Ventils oder der Ventile (2) gewährleistet, eine Enddämpfungsvorrichtung umfasst, welche die Abbremsung des Ventils oder der Ventile (2) erlaubt, bevor diese Ventile mit ihrem Sitz in Kontakt kommen.
 7. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 6, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Hydraulikzylinder (3), der in der Ventilfehrung (16) vorgesehen ist, eine Enddämpfungsvorrichtung umfasst, die aus einem kleinen Absatz (23) besteht, der auf dem Ventilschaft (18) vorgesehen ist, der mit einem Zylinderabschnitt von geringer Höhe und mit einem Durchmesser zusammenwirkt, der im Wesentlichen größer ist als der kleine Absatz (23), der im Oberteil der Ventilfehrung (16) vorgesehen ist, um die Hydraulikflüssigkeit abzuschneiden, wenn das Ventil (2) das Ende des Schließungswegs erreicht, was bewirkt, dass die Schnelligkeit des Ventils (2) abnimmt.
 8. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Hydraulikzylinder (3), der die Öffnung mindestens eines Ventils (2) gewährleistet, eine Ablassvorrichtung auf der Höhe seiner Kammer (20) umfasst, die aus einem Absperrorgan besteht, das mit Hilfe einer Steuerung geöffnet werden kann, um der Hydraulikflüssigkeit, die in dieser Kammer (20) enthalten ist, den Austritt in einen Niederdruckkreis zu erlauben.
 9. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** mindestens ein Ventil (2) mit einer Messvorrichtung versehen ist, die ein elektrisches oder elektromagnetisches Signal abgibt, das einen Rechner über die Hubhöhe des Ventils an einem bestimmten Zeitpunkt informiert.
 10. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Niederdruckkreis (9) mit dem Druckschmierkreis (15) des Motors (12) verbunden ist.
 11. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Niederdruckkreis (9) vom Druckschmierkreis (15) des Motors (12) unabhängig ist.
 12. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet,**

dass der Niederdruckkreis (9) vom Druckschmierkreis (15) des Motors (12) unabhängig ist und mit Hilfe einer zusätzlichen Pumpe (13) auf einen Druck über dem atmosphärischen Druck gehalten wird.

13. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 12, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Niederdruckkreis (9) einen Druckspeicher (14) umfasst.
14. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die volumetrische Hydraulikpumpe (4) eine Flügelpumpe ist, deren Stator ein Innenprofil aufweist, das mindestens einen unabhängigen Eingang und Ausgang definiert.
15. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die volumetrische Hydraulikpumpe (4) eine Zahnradpumpe ist, die mindestens zwei Antriebsräder und mindestens einen unabhängigen Eingang und Ausgang aufweist.
16. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die volumetrische Hydraulikpumpe (4) eine Pumpe mit regelbarem Hubraum ist, die es erlaubt, die Hub-Drehzahl des Ventils oder der Ventile (2) des Motors (12) in einem bestimmten Betriebsbereich des Motors zu variieren.
17. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Pumpenausgangsabsperroorgan (8) ein Magnetventil ist, das von einem Rechner gesteuert wird.
18. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Pumpenausgangsabsperroorgan (8) eine rotierende mechanische Vorrichtung ist, die in einem Absperroorgangehäuse (65) enthalten ist und mit einer Drehzahl rotiert, die proportional zu der der Kurbelwelle (5) des Motors (12) ist, und die einen Absperroorgan-Rotor (27) umfasst, der mit mindestens einem Vorsprung (28) versehen ist, der bei der Rotation dieses Absperroorgan-Rotors (27) periodisch eine oder die Pumpenausgangsöffnung(en) (29) verschließt, die in diesem Absperroorgangehäuse (65) untergebracht sind.
19. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 18, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Dichtigkeit zwischen der oder den Pumpenausgangsöffnung(en) (29) und den Vorsprüngen (28) des Absperroorgan-Rotors (27) durch eine Kontakthaltevorrichtung (30) der Pumpenausgangsöff-

nung(en) (29) mit den Vorsprüngen (28) verstärkt wird, wenn diese der oder den Pumpenausgangsöffnung(en) (29) gegenüberliegend angeordnet sind.

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

20. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 19, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Kontakthaltevorrichtung (30) aus einem Absperroorgankolben (31) besteht, der radial im Absperroorgangehäuse (65) angeordnet ist, das eine Pumpenausgangsöffnung (29) umfasst, die dieses durchquert, wobei diese Pumpenausgangsöffnung (29) über eine radiale Öffnung (33) mit einer Pumpenausgangsleitung (32) verbunden ist, dieser Absperroorgankolben (31) eine zylindrisch konkave Auflagefläche mit einem Radius aufweist, der im Wesentlichen mit dem der Vorsprünge (28) identisch ist, so dass er eine große Kontaktfläche mit den Vorsprüngen (28) aufweist, der Absperroorgankolben (31) auf Seiten des Absperroorgangehäuses (65) einen dem Druck der Hydraulikflüssigkeit ausgesetzte Fläche aufweist, die größer ist als die Kontaktfläche mit den Vorsprüngen (28), so dass er mit diesen Vorsprüngen (28) in Kontakt gehalten wird, wenn beim Durchlauf der Vorsprünge (28) der Druck der Flüssigkeit in der Pumpenausgangsleitung (32) zunimmt, wobei dieser letztere durch eine Feder (56) gegen das Absperroorgangehäuse (65) gedrückt gehalten wird, wenn kein Vorsprung die Pumpenausgangsöffnung (29) des Absperroorgankolben (31) verschließt.
21. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 20, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Absperroorgankolben (31) mindestens eine Dichtung umfasst, die die Dichtigkeit zwischen dem Absperroorgankolben (31) und der Bohrung gewährleistet, in welcher er aufgenommen wird.
22. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 18, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Absperroorgan-Rotor (27) mit einer Vorrichtung zur Phasenwinkelverschiebung relativ zur Kurbelwelle (5) des Motors (12) versehen ist, damit die Öffnung des Ventils oder der Ventile (2) vorgeschoben oder verzögert werden kann.
23. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 22, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Phasenwinkelverschiebungsvorrichtung des Absperroorgan-Rotors (27) aus mindestens einer im Inneren des Absperroorgan-Rotors (27) vorgesehenen schrägen Rille besteht, die mit mindestens einer schrägen Rille zusammenwirkt, die auf dem Äußeren der Antriebswelle des Absperroorgan-Rotors (27) vorgesehen ist, wobei die Phasenverschiebung durch Verschiebung dieses Absperroorgan-Rotors (27) parallel zu seiner Rotationsachse mit Hilfe

einer Gabel erfolgt, und die Vorsprünge von ausreichender Breite sind, um die Pumpenausgangsöffnung(en) (29), die im Absperrorgangehäuse (65) untergebracht sind, unabhängig von ihrer Position relativ zu diesen letzteren zu verschließen.

24. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 18, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Vorsprünge (28) des Absperrorgan-Rotors (27) breit und mit variablem Querschnitt auf der Länge des Absperrorgan-Rotors (27) sind, so dass sie eine Verschlusszeit aufweisen, die abhängig von der Längsposition des Absperrorgan-Rotors (27) relativ zu der oder den Pumpenausgangsöffnungen(en) (29) variiert, was es erlaubt, die Hubhöhe des Ventils oder der Ventile (2) zu erhöhen oder zu verringern, wobei die Steuerung der Längsposition des Absperrorgan-Rotors (27) relativ zu dieser oder diesen Pumpenausgangsöffnung(en) (29) mit Hilfe einer Ventilhubgabel (62) erfolgt, was es erlaubt, auf den Absperrorgan-Rotor (27) eine Verschiebung parallel zu seiner Rotationsachse auszuüben, wobei der Absperrorgan-Rotor (27) mindestens eine gerade innere Rille umfasst, die mit mindestens einer geraden äußeren Rille einer Antriebswelle zusammenwirkt.
25. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach einem der Ansprüche 23 und 24, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Phasenwinkelverschiebungsvorrichtung des Absperrorgan-Rotors (27), die den Vorschub oder die Verzögerung der Öffnung des Ventils oder der Ventile (2) erlaubt, aus einer Öffnungshülse (37) besteht, die einerseits mindestens eine schräge innere Rille (75) umfasst, die mit mindestens einer schrägen äußeren Rille (60) der Antriebswelle dieser Öffnungshülse (37) zusammenwirkt, und andererseits mindestens eine gerade äußere Rille (76), die mit mindestens einer geraden inneren Rille (34) des Absperrorgan-Rotors (27) zusammenwirkt, wobei diese Öffnungshülse (37) durch eine Ventilöffnungsvorschubgabel (61) durch Verschiebung parallel zu ihrer Rotationsrichtung betätigt werden kann, um die Öffnung des Ventils oder der Ventile (2) durch Phasenwinkelverschiebung des Absperrorgan-Rotors (27), der von ihr gedreht wird, vorzuschieben oder zu verzögern, während der Hub des Ventils oder der Ventile (2) unabhängig mit Hilfe der Ventilhubgabel (62) gesteuert wird, die auf die Längsposition des Absperrorgan-Rotors (27) relativ zu der oder den Pumpenausgangsöffnung(en) (29) wirkt, wobei der Absperrorgan-Rotor (27) die Vorsprünge (28) mit variablem Querschnitt umfasst, die eine variable Verschlusszeit gewährleisten.
26. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Ventilöffnungswähler (11) aus einem oder mehreren Magnetventil(en) besteht, das/die von ei-

nem Rechner gesteuert wird/werden.

27. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Ventilöffnungswähler (11) eine mechanische rotierende Vorrichtung ist, die in einem Gehäuse enthalten ist und mit einer Drehzahl proportional zu der der Kurbelwelle (5) des Motors (12) rotiert.
28. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Ventilöffnungswähler (11) eine mechanische rotierende Vorrichtung ist, die in einem Wählergehäuse (66) enthalten ist, mit einer Drehzahl proportional zu der der Kurbelwelle (5) des Motors (12) rotiert und einen Öffnungswähler-Rotor (38) umfasst, der mit einem Nocken (39) versehen ist, der einen oder mehrere Ventilöffnungsverteiler betätigt, der/die radial im Wählergehäuse (66) angeordnet ist/sind.
29. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 27, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Öffnungswähler-Rotor (38) mit einer Vorrichtung zur Phasenwinkelverschiebung relativ zur Kurbelwelle (5) des Motors (12) versehen ist, damit der Ventilöffnungswähler (11) mit dem Pumpenausgangsabsperroorgan (8) synchronisiert werden kann und das oder die Ventil(e) (2) zum gewählten Zeitpunkt wählen kann.
30. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 28, **dadurch gekennzeichnet, dass** der eine Nocke (39) umfassende Öffnungswähler-Rotor (38) mit der Öffnungshülse (37) fest verbunden ist, was dem Ventilöffnungswähler (11) erlaubt, mit dem Öffnungszeitpunkt des Ventils oder der Ventile (2) synchronisiert zu bleiben, der von der Phasenwinkelverschiebung des Absperrrotors (27) relativ zur Kurbelwelle (5) des Motors (12) abhängig ist, wobei die Ventilöffnungsvorschubgabel (61) es dann erlaubt, die Phase des Öffnungswähler-Rotors (38) und des Absperrrotors (27) gleichzeitig und in gleichen Verhältnissen relativ zur Kurbelwelle (5) zu verschieben.
31. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 29, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Phasenwinkelverschiebungsvorrichtung des Öffnungswähler-Rotors (38) aus mindestens einer schrägen Rille (77) besteht, die im Inneren des Öffnungswähler-Rotors (38) vorgesehen ist, welche mit mindestens einer schrägen Rille zusammenwirkt, die auf dem Äußeren der Antriebswelle dieses Öffnungswähler-Rotors (38) vorgesehen ist, wobei die Phasenverschiebung mit Hilfe einer Gabel erfolgt, indem dieser Öffnungswähler-Rotor (38) parallel zu seiner Rotationsachse verschoben wird, und

die Nocke (39) von ausreichender Breite ist, um die Ventilöffnungsverteiler unabhängig von ihrer Längsposition relativ zu diesen letzteren zu betätigen.

32. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 28, **dadurch gekennzeichnet, dass** jeder Ventilöffnungsverteiler (40) aus einem zylindrischen Teil (78) besteht, das mit mindestens einer Auskehlung (41) versehen ist und in einer Bohrung aufgenommen wird, die im Wählergehäuse (66) vorgesehen ist, wobei jede Auskehlung (41) durch axiale Verschiebung des zylindrischen Teils (78) durch den Druck des Nockens (39) auf die Höhe mindestens einer Leitung (42) gebracht wird, die im Wählergehäuse (66) vorgesehen ist, um den Umlauf der Hydraulikflüssigkeit in jeder Leitung (42) zuzulassen, wobei das zylindrische Teil (78) durch die vereinigte Wirkung eines Absatzes (44), der auf dem zylindrischen Teil (78) vorgesehen ist und auf dem Wählergehäuse (66) zum Aufliegen kommt, und einer Feder (43), die durch einen Stopfen (45), der in das Wählergehäuse (66) geschraubt ist, zusammengedrückt gehalten wird, in eine gewählte Entfernung vom Öffnungswähler-Rotor (38) gehalten wird.
33. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 32, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Stopfen (45), der in das Wählergehäuse (66) geschraubt ist, eine Kammer 46 definiert, die die Feder (43) enthält und die durch eine Leitung mit dem Niederdruckkreis (9) oder mit dem Behälter (58) verbunden ist.
34. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Ventilschließungswähler (25) aus einem oder mehreren Magnetventil(en) besteht, das/die von einem Rechner gesteuert wird/werden.
35. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Ventilschließungswähler (25) eine mechanische rotierende Vorrichtung ist, die in einem Gehäuse enthalten ist und mit einer Drehzahl proportional zu der der Kurbelwelle (5) des Motors (12) rotiert.
36. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Ventilschließungswähler (25) eine mechanische rotierende Vorrichtung ist, die in einem Gehäuse enthalten ist und mit einer Drehzahl proportional zu der der Kurbelwelle (5) des Motors (12) rotiert, und die einen Schließungswähler-Rotor (47) umfasst, der mit einem Nocken (48) versehen ist, der einen oder mehrere Ventilschließungsverteiler betätigt, der/die radial in diesem Gehäuse angeordnet ist/sind.

37. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 36, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Schließungswähler-Rotor (47) mit einer Vorrichtung zur Phasenwinkelverschiebung relativ zur Kurbelwelle (5) des Motors (12) versehen ist, so dass die Schließung des Ventils oder der Ventile vorgeschoben oder verzögert werden kann.

38. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 37, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Phasenwinkelverschiebungsvorrichtung des Schließungswählerrotors (47) aus mindestens einer schrägen Rille (79) besteht, die im Inneren des Schließungswähler-Rotors (47) vorgesehen ist, die mit mindestens einer schrägen Rille zusammenwirkt, die auf dem Äußeren der Antriebswelle des Schließungswähler-Rotors (47) vorgesehen ist, wobei die Phasenverschiebung mit Hilfe einer Ventilschließungsverzögerungsgabel (63) erfolgt, indem dieser Schließungswähler-Rotor (47) parallel zu seiner Rotationsachse verschoben wird, und der Nocken (48) von ausreichender Breite ist, um die Ventilschließungsverteiler (49) unabhängig von seiner Längsposition relativ zu diesen letzteren zu betätigen.

39. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 36, **dadurch gekennzeichnet, dass** jeder Ventilschließungsverteiler (49) aus einem zylindrischen Teil (80) besteht, das mit mindestens einer Auskehlung (50) versehen ist und in einer Bohrung aufgenommen wird, die im Wählergehäuse (66) vorgesehen ist, wobei jede Auskehlung (50) durch axiale Verschiebung des zylindrischen Teils (80) durch den Druck des Nockens (48) auf die Höhe mindestens einer Leitung (42) gebracht wird, die im Wählergehäuse (66) vorgesehen ist, um den Umlauf der Hydraulikflüssigkeit in jeder Leitung (42) zuzulassen, wobei das zylindrische Teil (80) durch die vereinigte Wirkung eines Absatzes (51), der auf dem zylindrischen Teil (80) vorgesehen ist und auf dem Wählergehäuse (66) zum Aufliegen kommt, und einer Feder (52), die von einem Stopfen (53), der in das Wählergehäuse (66) geschraubt ist, zusammengedrückt gehalten wird, in einer gewählten Entfernung vom Schließungswähler-Rotor (47) gehalten wird.

40. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 39, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Stopfen (53), der in das Wählergehäuse (66) geschraubt ist, eine Kammer (73) definiert, die die Feder (52) enthält und die durch eine Leitung mit dem Niederdruckkreis (9) oder mit dem Behälter (58) verbunden ist.

41. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Hochdruckkreis (10) mindestens ein

Schließungsrückschlagventil (54) vor oder hinter dem Ventilschließungswähler (25) umfasst, um zu verhindern, dass die Hydraulikflüssigkeit, die im Hydraulikzylinder (3) eines Ventils oder mehrerer Ventile (2) in der Schließungsphase enthalten ist, in den Hydraulikzylinder (3) eines anderen Ventils oder anderer Ventile (2) eingeleitet wird, das/die geschlossen bleiben soll(en).

42. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 41, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Schließungsrückschlagventil (54), das vor oder hinter dem Ventilschließungswähler (25) angeordnet ist, aus einer Kugel besteht, die von einer Feder auf ihrem Sitz gehalten wird.

43. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Pumpeneingangsrückschlagventil (26) aus einer Kugel besteht, die von einer Feder auf ihrem Sitz gehalten wird.

44. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 41, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Komponenten, die die volumetrische Hydraulikpumpe (4), das Pumpenausgangsabsperroorgan (8), der Ventilöffnungswähler (11), das oder die Öffnungsrückschlagventil(e) (24), der Ventilschließungswähler (25) und das oder die Schließungsrückschlagventil(e) (54) sind, zusammen oder gruppenweise in einem gemeinsamen Gehäuse enthalten sind, das aus einem oder mehreren Teilen besteht.

45. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach einem der Ansprüche 28 und 36, **dadurch gekennzeichnet, dass** die volumetrische Hydraulikpumpe (4), der Absperrorgan-Rotor (27), der Öffnungswähler-Rotor (38), der Schließungswähler-Rotor (47) oder eine beliebige Kombination aus diesen vier Vorrichtungen von einer gemeinsamen Welle (59) gedreht werden, die ihrerseits mit Hilfe einer Getriebevorrichtung von der Kurbelwelle (5) des Motors (12) gedreht wird.

46. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 45, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Getriebevorrichtung, die die gemeinsame Welle (59) dreht, aus einer Riemenscheibe (74) besteht, die mit Hilfe eines Zahnriemens oder einer Kette von der Kurbelwelle (5) des Motors (12) gedreht wird, oder aus einem Zahnradgetriebe, das aus mindestens einem Antriebsrad besteht.

47. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 45, **dadurch gekennzeichnet, dass** die gemeinsame Welle (59) mit mindestens einer schrägen Rille (60) versehen ist, die den Ab-

sperrorgan-Rotor (27), den Öffnungswähler-Rotor (38), die Öffnungshülse (37) und den Schließungswählerrotor (47) oder eine beliebige Kombination aus diesen drei Vorrichtungen dreht und mit den schrägen Rillen bestimmter Vorrichtungen davon zusammenwirkt, um deren Phasenwinkelverschiebung relativ zur Kurbelwelle (5) des Motors (12) zu erlauben.

48. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 45, **dadurch gekennzeichnet, dass** das gemeinsame Gehäuse aus vier Hauptgehäusen besteht, die die gemeinsame Welle (59) enthalten und die zusammengefügt sind, jeweils mit:

❖ einem Pumpengehäuse (64), das die volumetrische Hydraulikpumpe (4) und das oder die Pumpeneingangsrückschlagventil(e) (26) enthält,

❖ einem Absperrorgangehäuse (65), das den Absperrorgan-Rotor (27) und die Pumpenausgangsöffnung (en) (29) enthält,

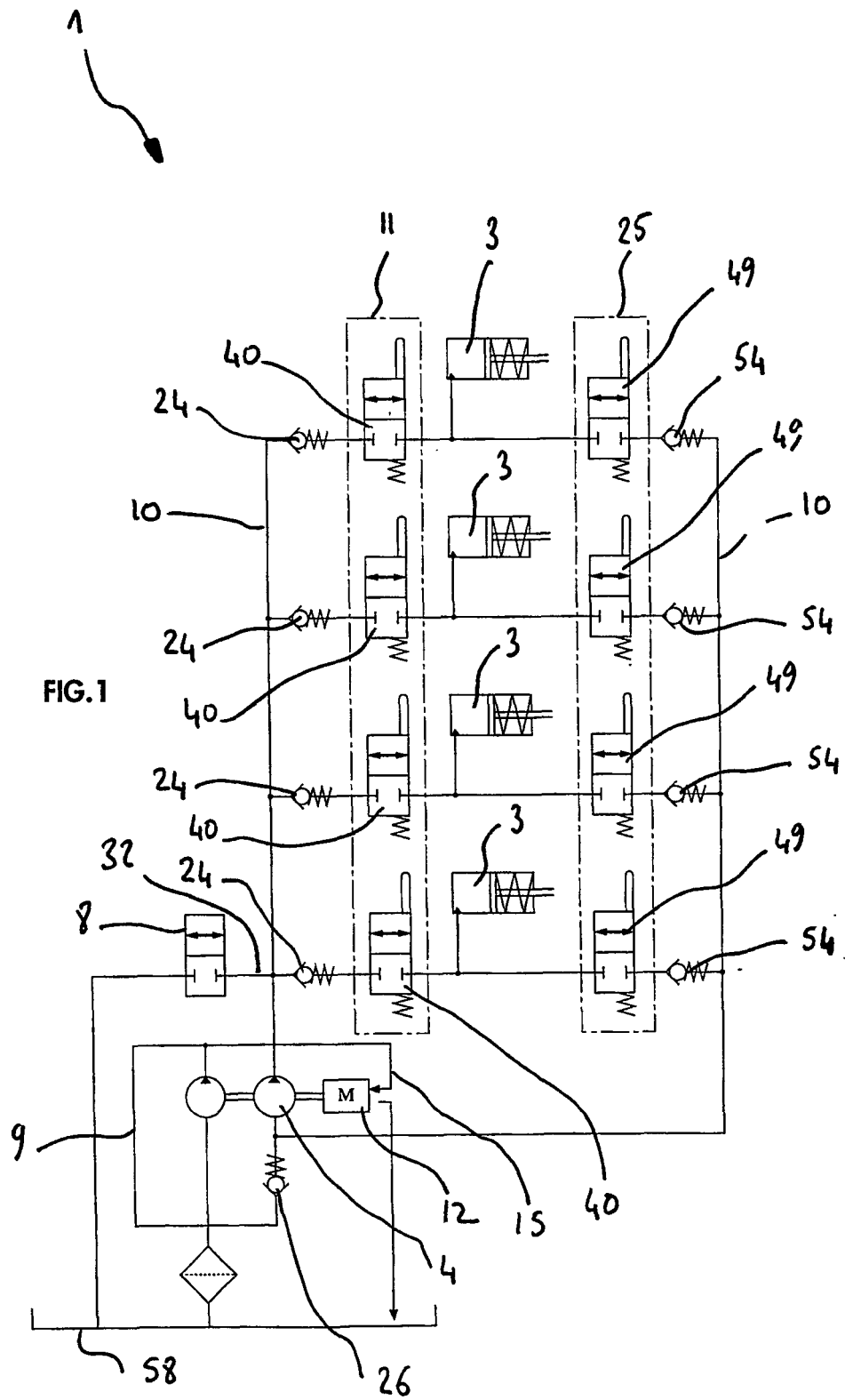
❖ einem Wählergehäuse (66), das die Ventilhubgabel (62), den Öffnungswähler-Rotor (38), den oder die Ventilöffnungsverteiler (40), die Ventilöffnungsvorschubgabel (61), den Schließungswähler-Rotor (47), den oder die Ventilschließungsverteiler (49), die Ventilschließungsverzögerungsgabel (63), das oder die Öffnungsrückschlagventil(e) (24) enthält und das oder die Schließungsrückschlagventil(e) umfasst kann,

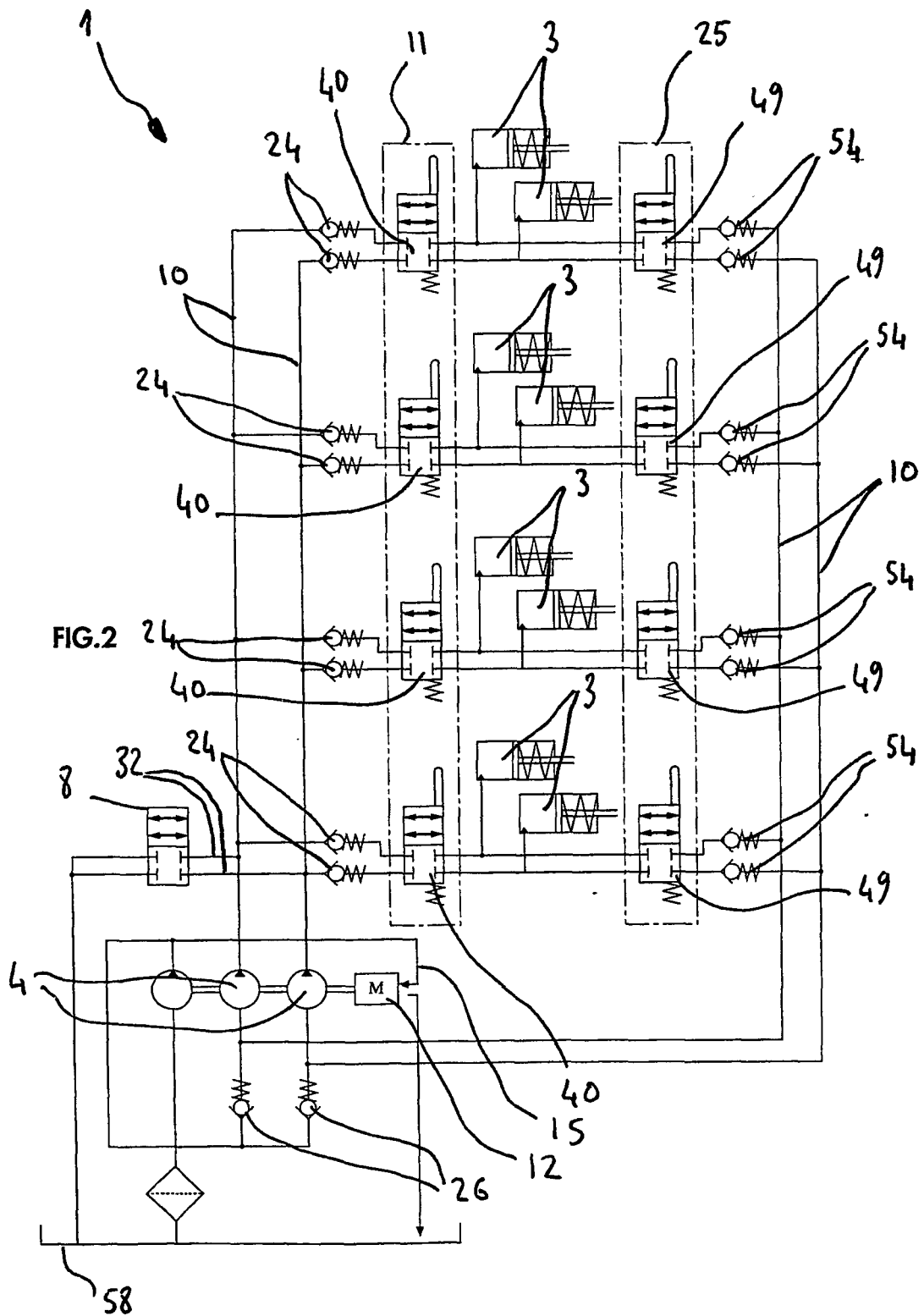
❖ und ein Schließungskollektorgehäuse (67).

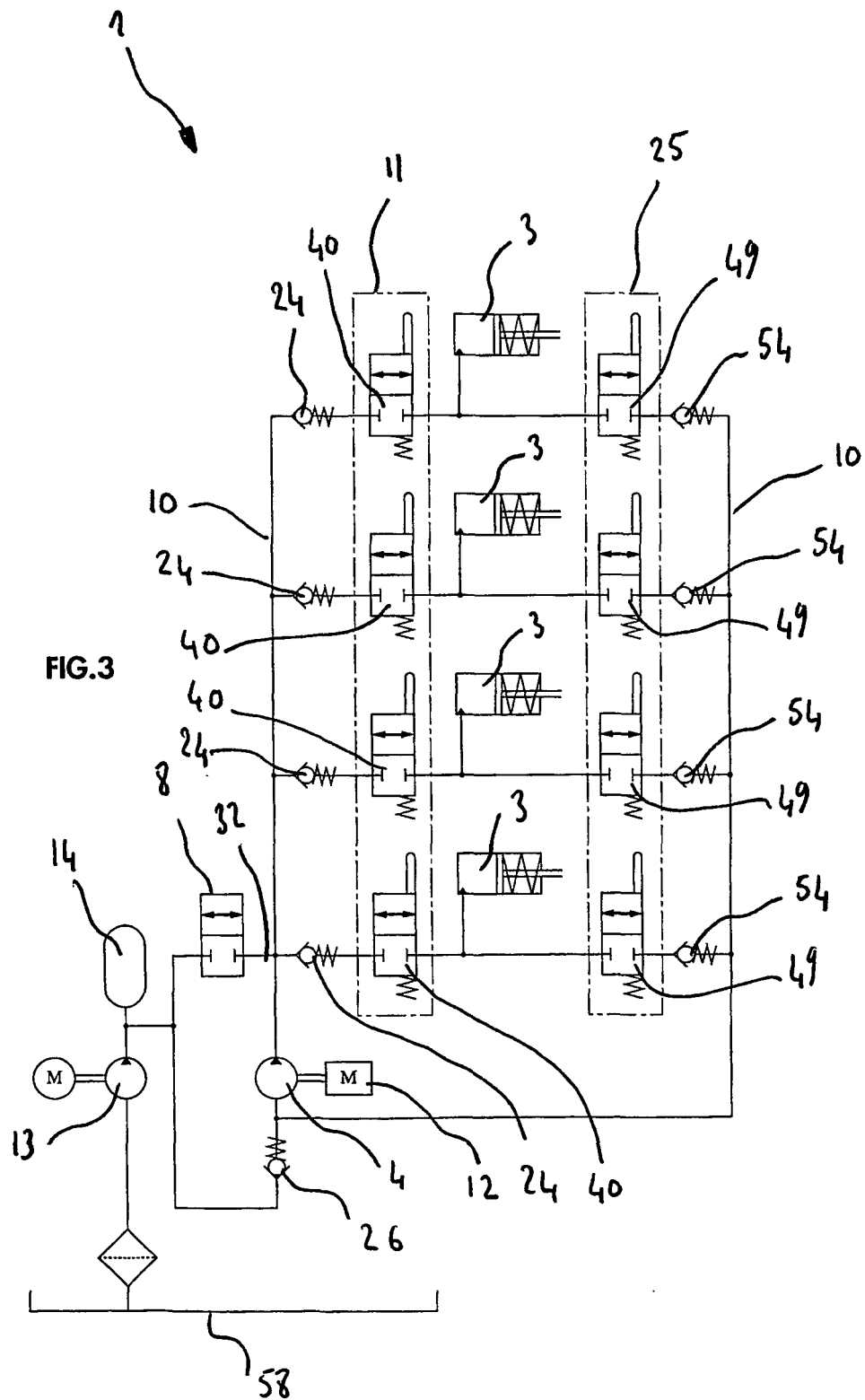
49. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 48, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Absperrorgangehäuse (65) von Leitungen durchquert wird, die den Ausgang oder die Ausgänge (6) der volumetrischen Hydraulikpumpe (4) einerseits mit dem oder den Pumpenausgangsabsperroorgan(en) (8) und andererseits mit einem Öffnungskollektor (68) verbinden, der aus einem Leitungsnetz besteht, das in der Verbindungsfläche zwischen dem Absperrorgangehäuse (65) und dem Wählergehäuse (66) vorgesehen ist, und die den Eingang oder die Eingänge (7) der volumetrischen Hydraulikpumpe (4) mit einem Schließungskollektor (69) verbinden, der aus einem Leitungsnetz besteht, das in der Verbindungsfläche zwischen dem Wählergehäuse (66) und dem Schließungskollektorgehäuse (67) vorgesehen ist.

50. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 49, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Wählergehäuse (66) in der Längsrichtung von Leitungen (42) durchquert wird, die den Öff-

- nungskollektor (68) und den Schließungskollektor (69) verbinden und die von dem oder den Ventilöffnungsverteiler(n) (40) und von dem oder den Ventilschließungsverteiler(n) (49) geschlossen oder geöffnet werden können, wobei diese Leitungen (42) Ventilabgangsleitungen (70) umfassen, die zwischen dem oder den Ventilöffnungsverteiler(n) (40) und dem oder den Ventilschließungsverteiler(n) (49) angeordnet sind, die mit dem Hydraulikzylinder (3) des oder der Ventile (2) verbunden sind, wobei dieses Wählergehäuse (66) in der Längsrichtung auch von einer oder mehreren Leitungen durchquert wird, die den Schließungskollektor (69) mit dem Eingang oder den Eingängen (7) der volumetrischen Hydraulikpumpe (4) verbinden.
51. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 50, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Öffnungskollektor (68) es erlaubt, die Leitungen (42), die das Wählergehäuse (66) in der Längsrichtung durchqueren und mit dem gleichen Pumpenausgang (6) verbunden werden sollen, untereinander zu verbinden, wobei dieser Pumpenausgang (6) durch die Leitung, die das Absperrorgangehäuse (65) durchquert, mit dem Öffnungskollektor (68) verbunden wird, während der Schließungskollektor (69) es erlaubt, die Leitungen (42), die das Wählergehäuse (66) in der Längsrichtung durchqueren und mit dem gleichen Pumpeneingang (7) verbunden werden sollen, untereinander zu verbinden, wobei dieser Pumpeneingang (7) durch die Leitungen (42), die jeweils das Wählergehäuse (66) und das Absperrorgangehäuse (65) durchqueren, mit diesem Schließungskollektor (69) verbunden ist.
52. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 48, **dadurch gekennzeichnet, dass** Befestigungsschrauben (71) die verschiedenen Gehäuse (64, 65, 66 und 67) durchlaufen, um sie zusammenzuhalten, wobei eine oder mehrere dieser Befestigungsschrauben (71) den Gabeln (61, 62 und 63), welche die Steuerung des Öffnung, des Hubs und der Schließung der Ventile (2) erlauben, als Laufschiene dienen können.
53. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 48, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Ventilöffnungsvorschubgabel (61), die Ventilhubgabel (62) und die Ventilschließungsverzögerungsgabel (63) durch Elektromotoren verschoben werden, die von einem Rechner gesteuert werden und durch Getriebemittel mit diesen Gabeln (61, 62 und 63) verbunden sind.
54. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 44, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Pumpenausgangsöffnung(en) (29), die von den Vorsprüngen (28) des Absperrorgan-Rotors (27) verschlossen wird/werden, in das Innere des gemeinsamen Gehäuses einmünden, das insbesondere die gemeinsame Welle (59) umfasst, wobei dieses gemeinsame Gehäuse eine geschlossene Kammer bildet, die verbunden ist:
- ❖ mit der Schmierölwanne des Motors (72), über eine Leitung,
 - ❖ oder mit dem Druckschmierkreis (15) des Motors (12),
 - ❖ oder mit einer Hydraulikflüssigkeitswanne, die von der Schmierölwanne des Motors (72) unabhängig ist,
 - ❖ oder durch eine zusätzliche Pumpe (13) unter Druck gehalten wird.
55. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** eine gleiche Leitung, die mit dem Hochdruckkreis (10) verbunden ist, mehrere Hydraulikzylinder (3) gleichzeitig über ein Stromteilventil versorgt, das einen im Wesentlichen identischen Hub an den Ventilen (2) gewährleistet, die von diesen Hydraulikzylindern (3) betätigt werden.
56. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Pumpenausgangsabsperrorgan (8) und der Ventilöffnungswähler (11) zu einem einzigen kombinierten Verteiler (81) zusammengefasst sind, der mindestens einen Eingang umfasst, der mit dem Ausgang (6) der volumetrischen Hydraulikpumpe (4) verbunden ist, wobei er entweder mit einem Ausgang in Verbindung gesetzt werden kann, der mit dem Niederdruckkreis (9) verbunden ist, oder mit einem Ausgang, der mit mindestens einem Hydraulikzylinder (3) verbunden ist.
57. Hydraulisches Ventilstellglied für Hubkolbenmotoren nach Anspruch 44, **dadurch gekennzeichnet, dass** das gemeinsame Gehäuse einen Sockel umfasst, in welchem mindestens ein Hydraulikzylinder (3) untergebracht ist, wobei dieser Sockel auf dem Zylinderkopf des Motors (12) befestigt ist, damit jeder Hydraulikzylinder (3) mit dem oberen Ende des Schafts des entsprechenden Ventils (2) des Motors (12) in Kontakt ist und dieses Ventil betätigen kann.







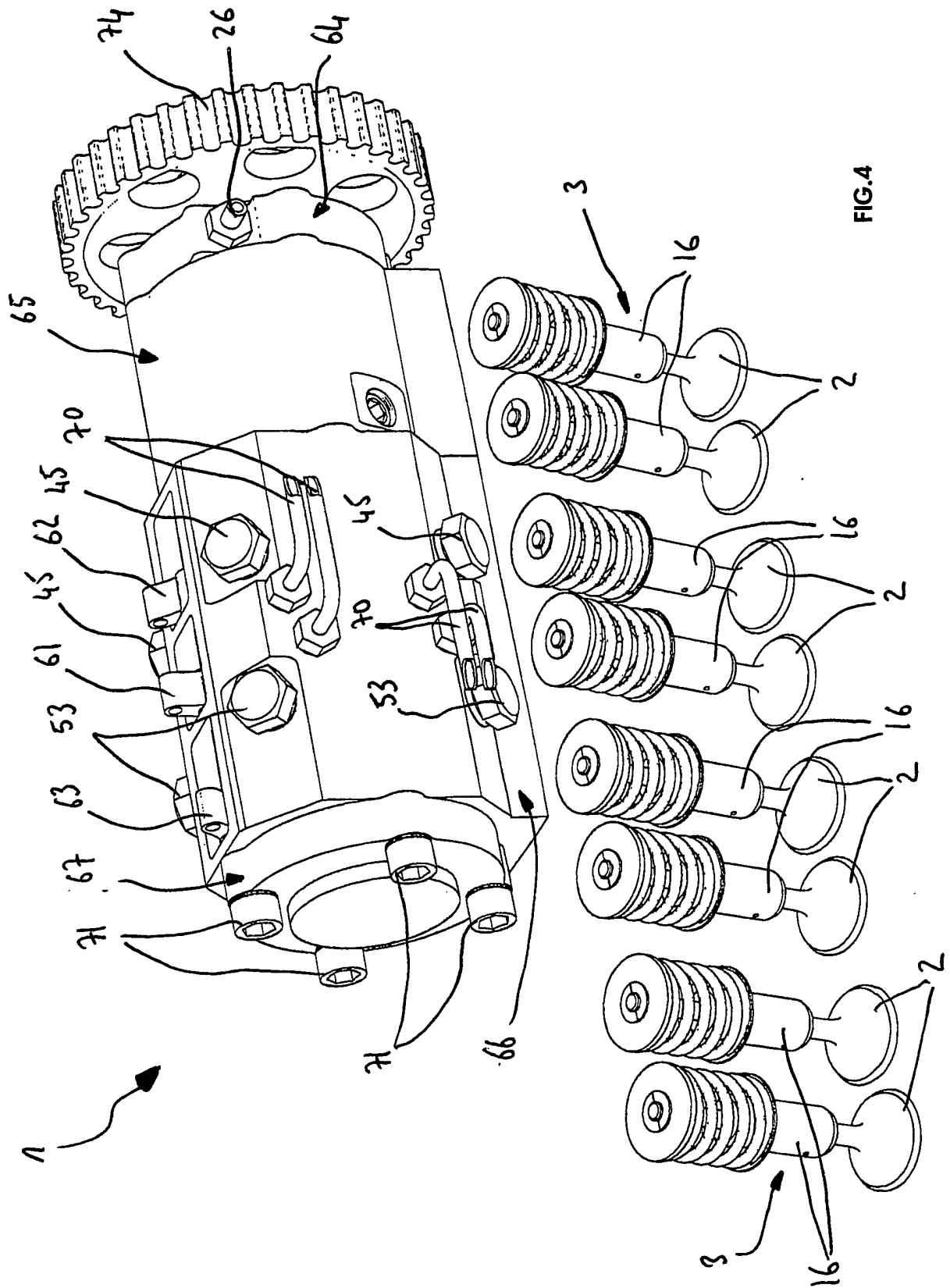


FIG.4

FIG.5

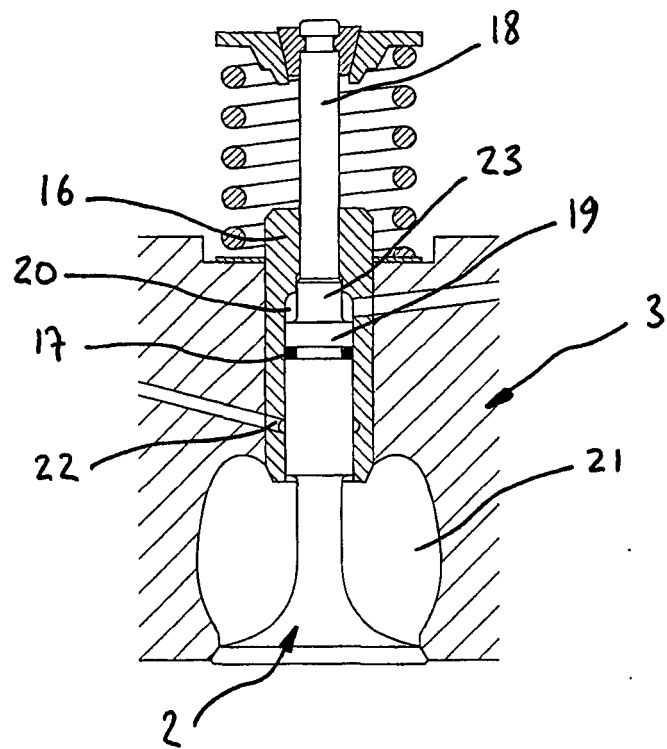


FIG.6

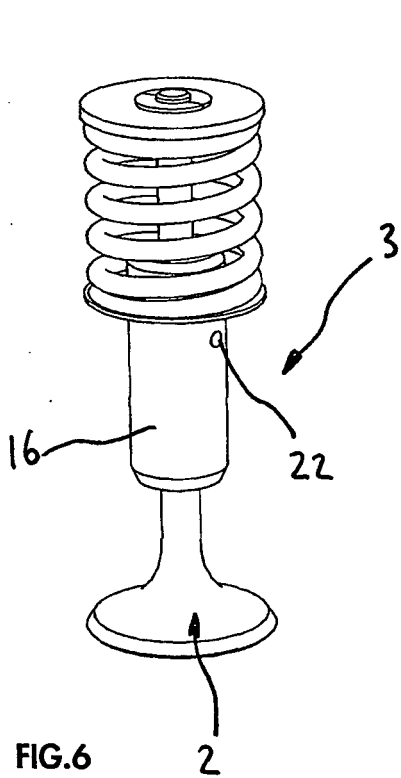
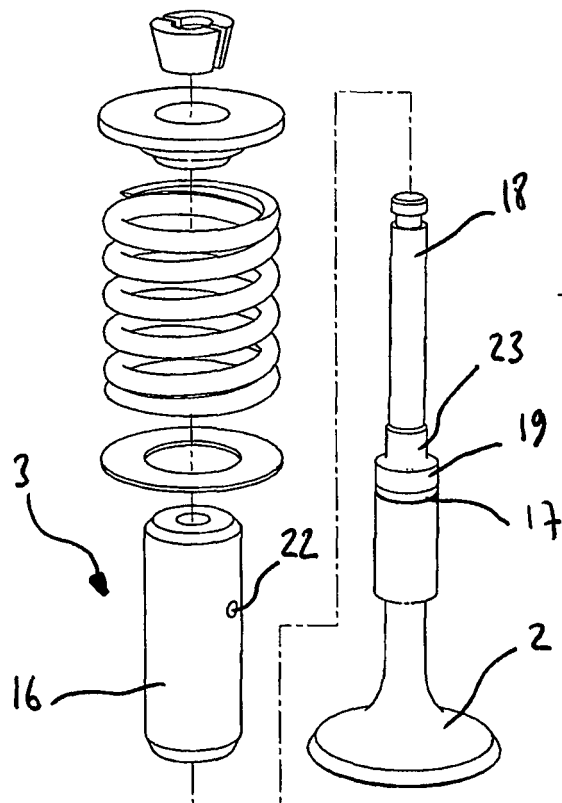
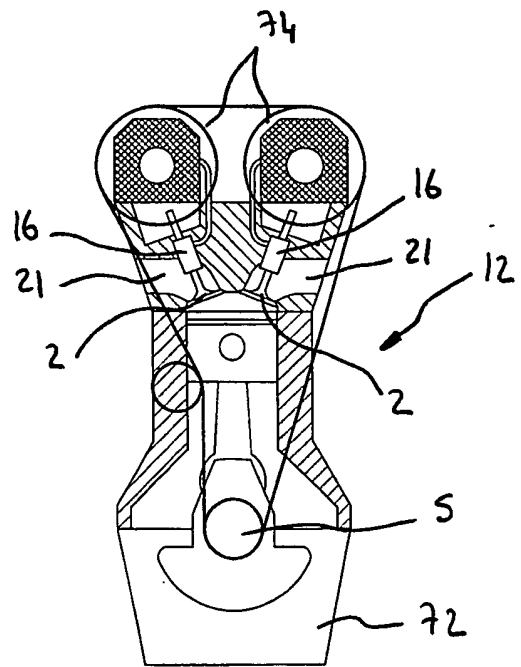
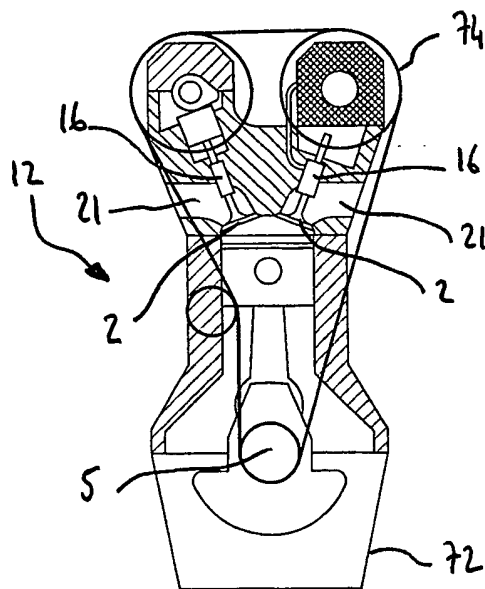
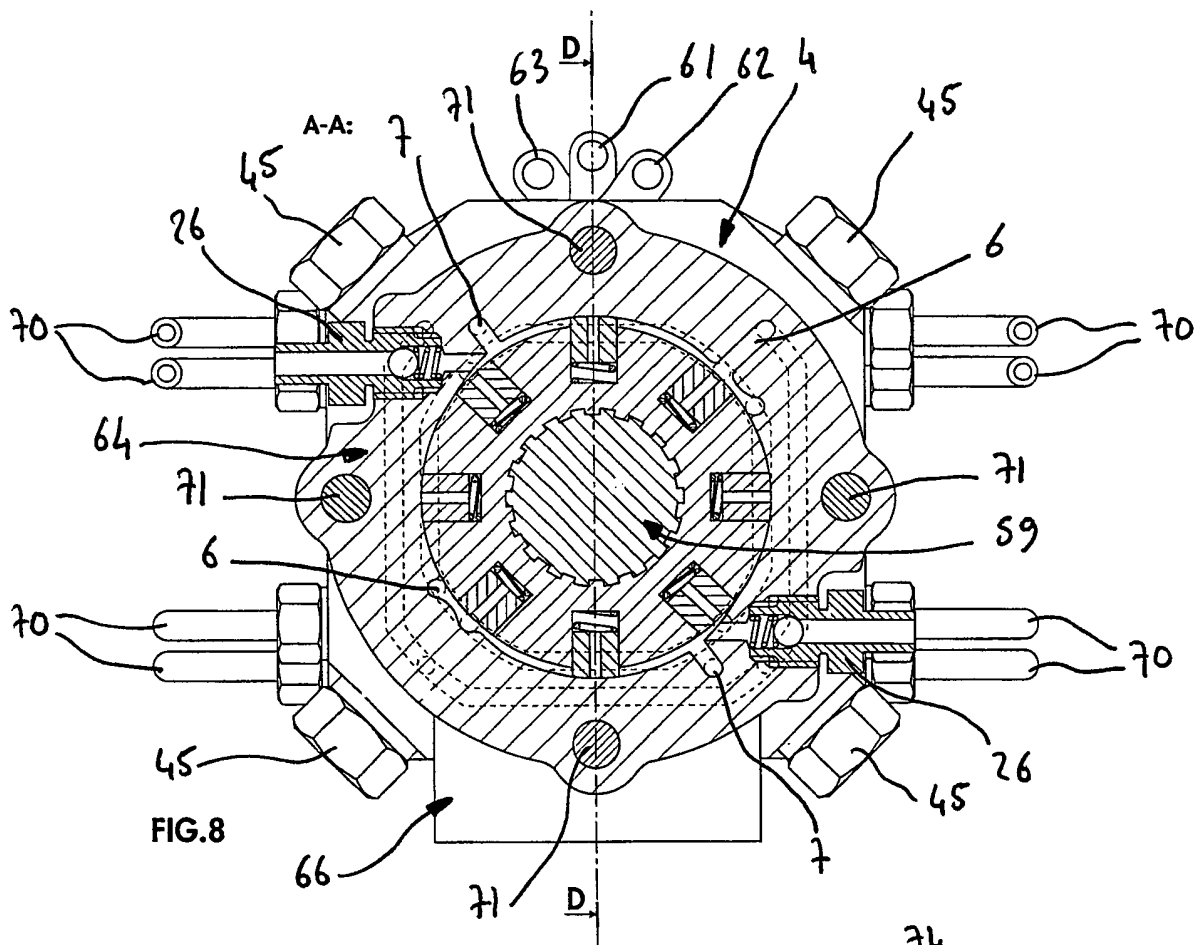
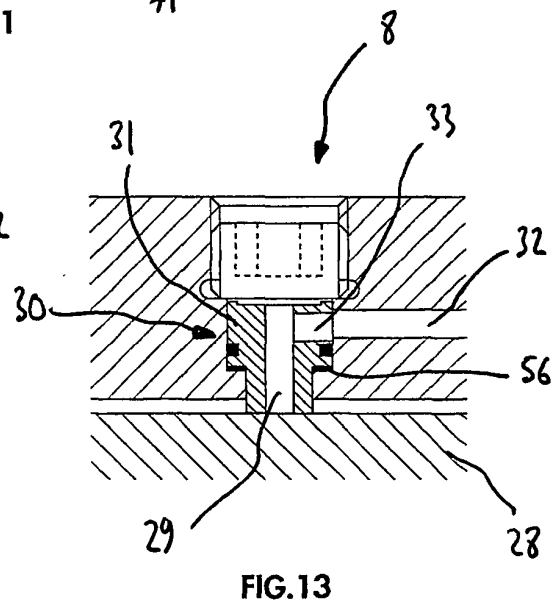
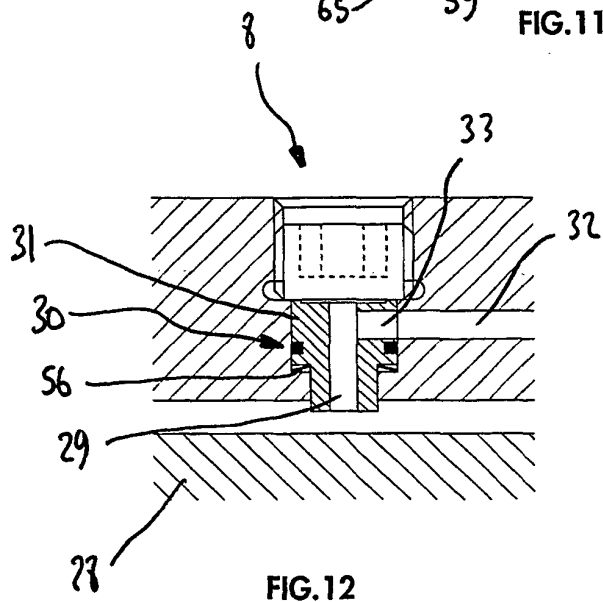
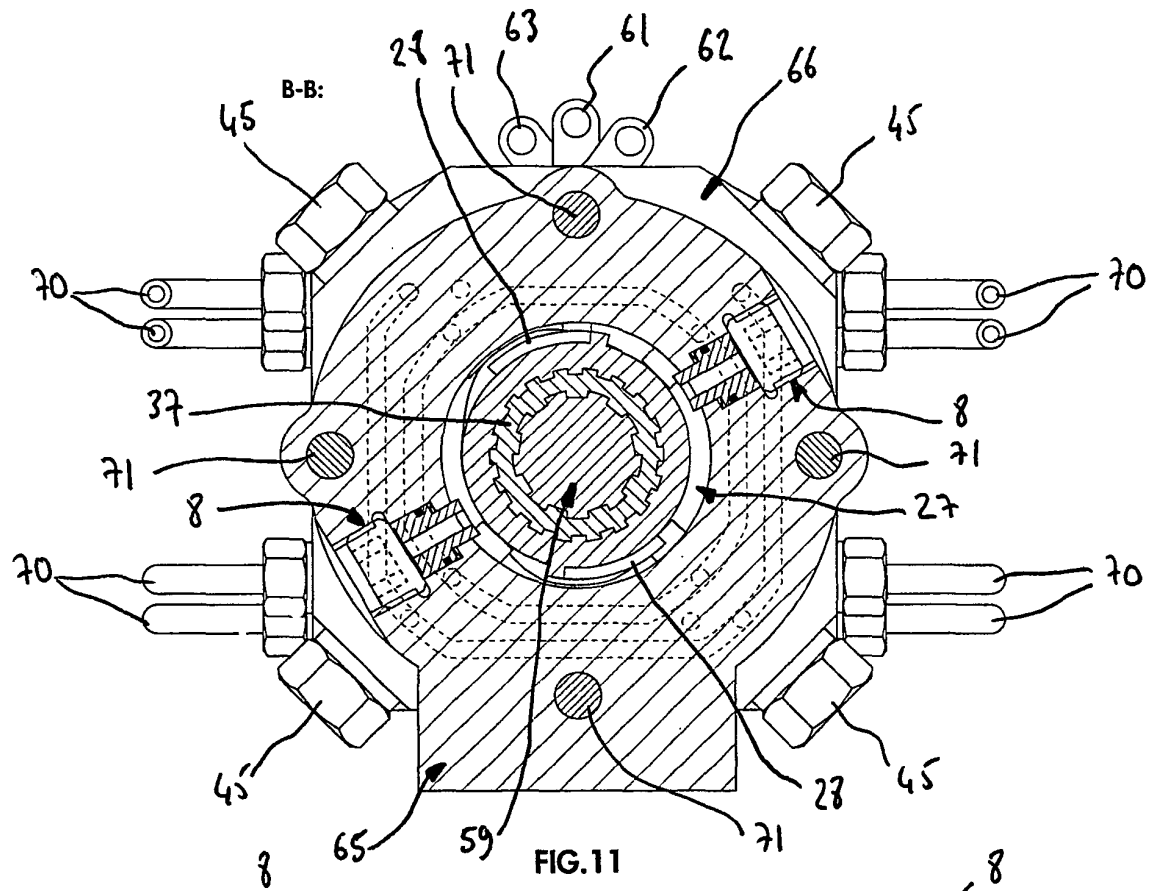
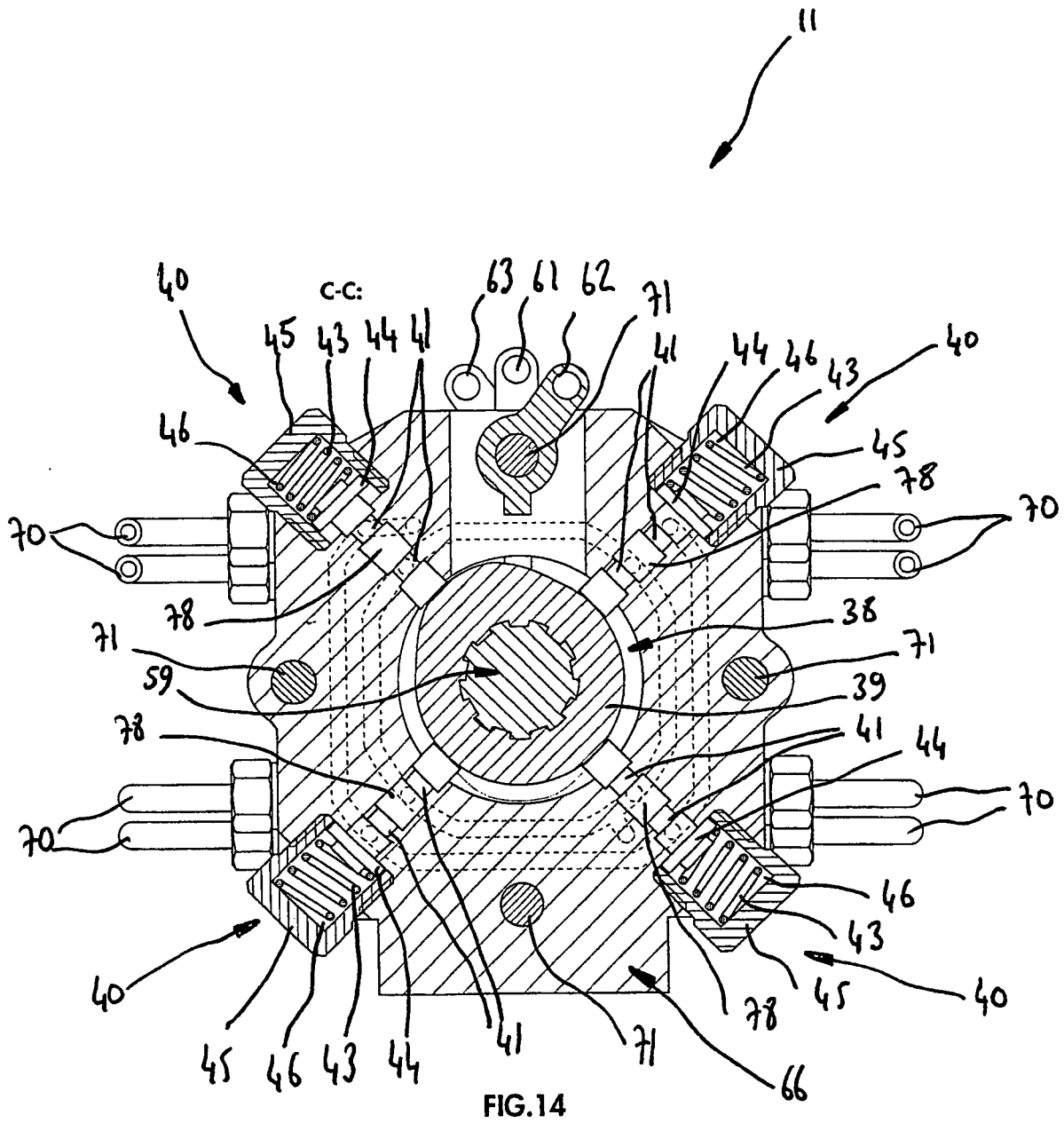


FIG.7









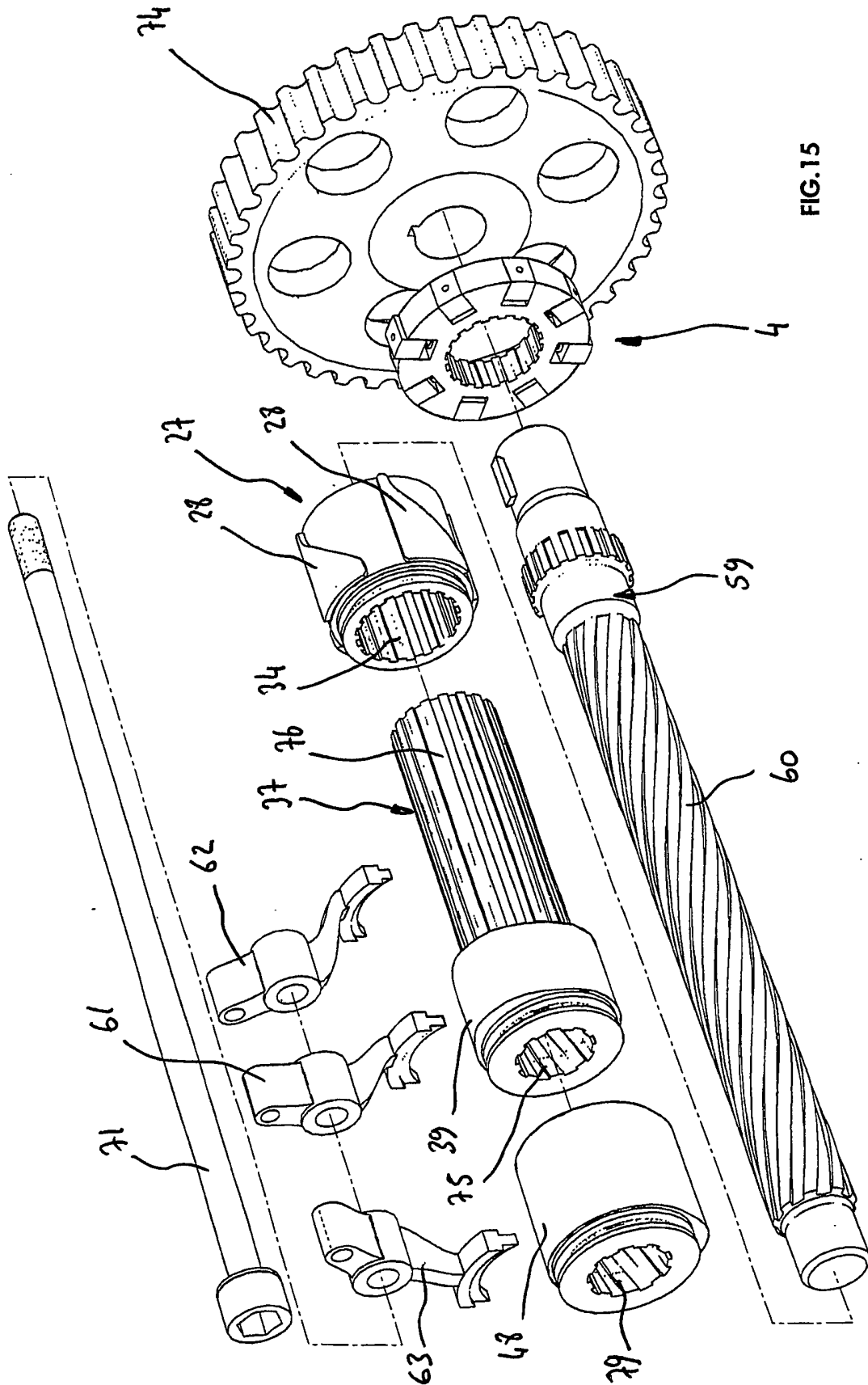


FIG. 15

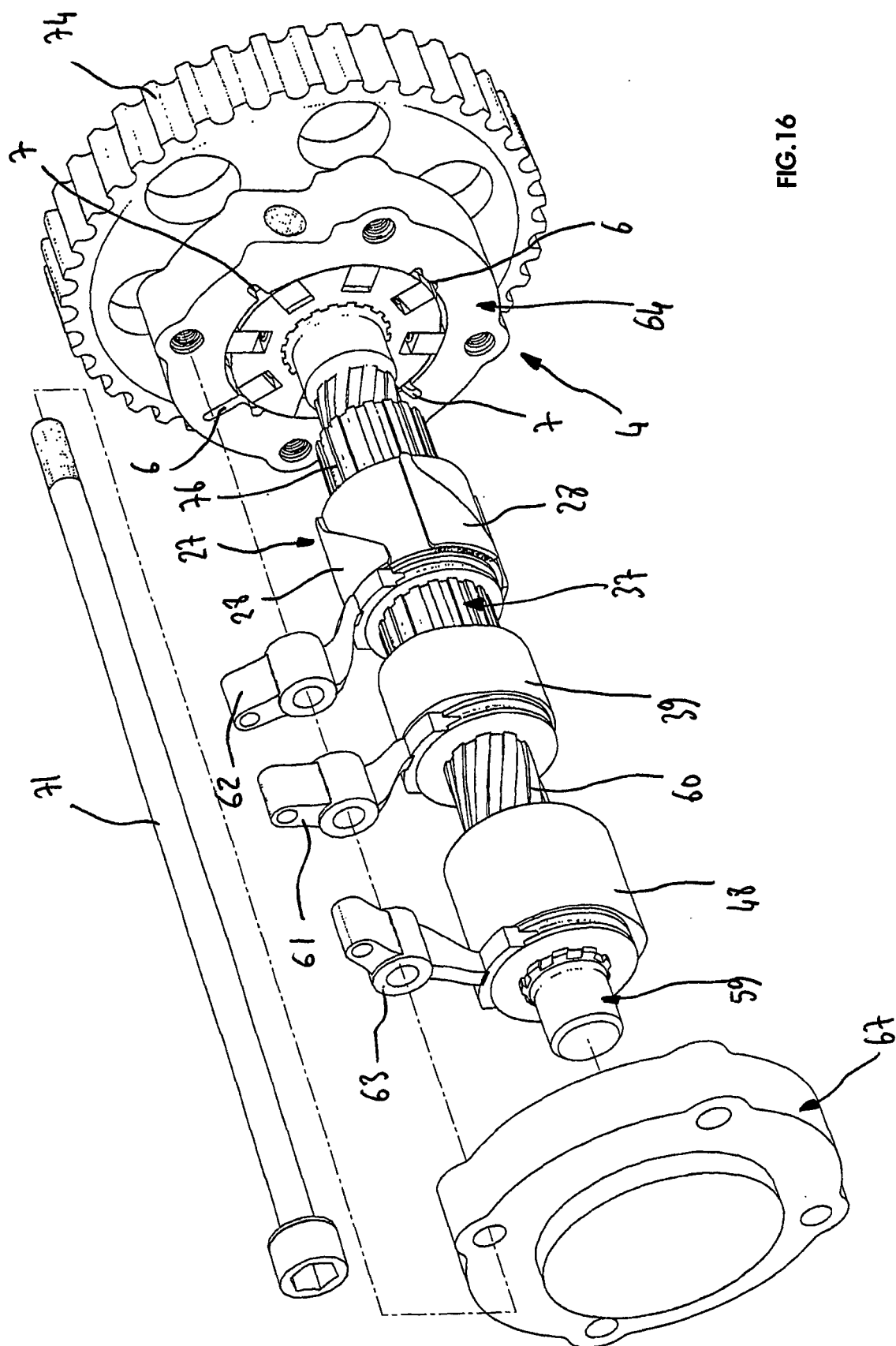


FIG.16

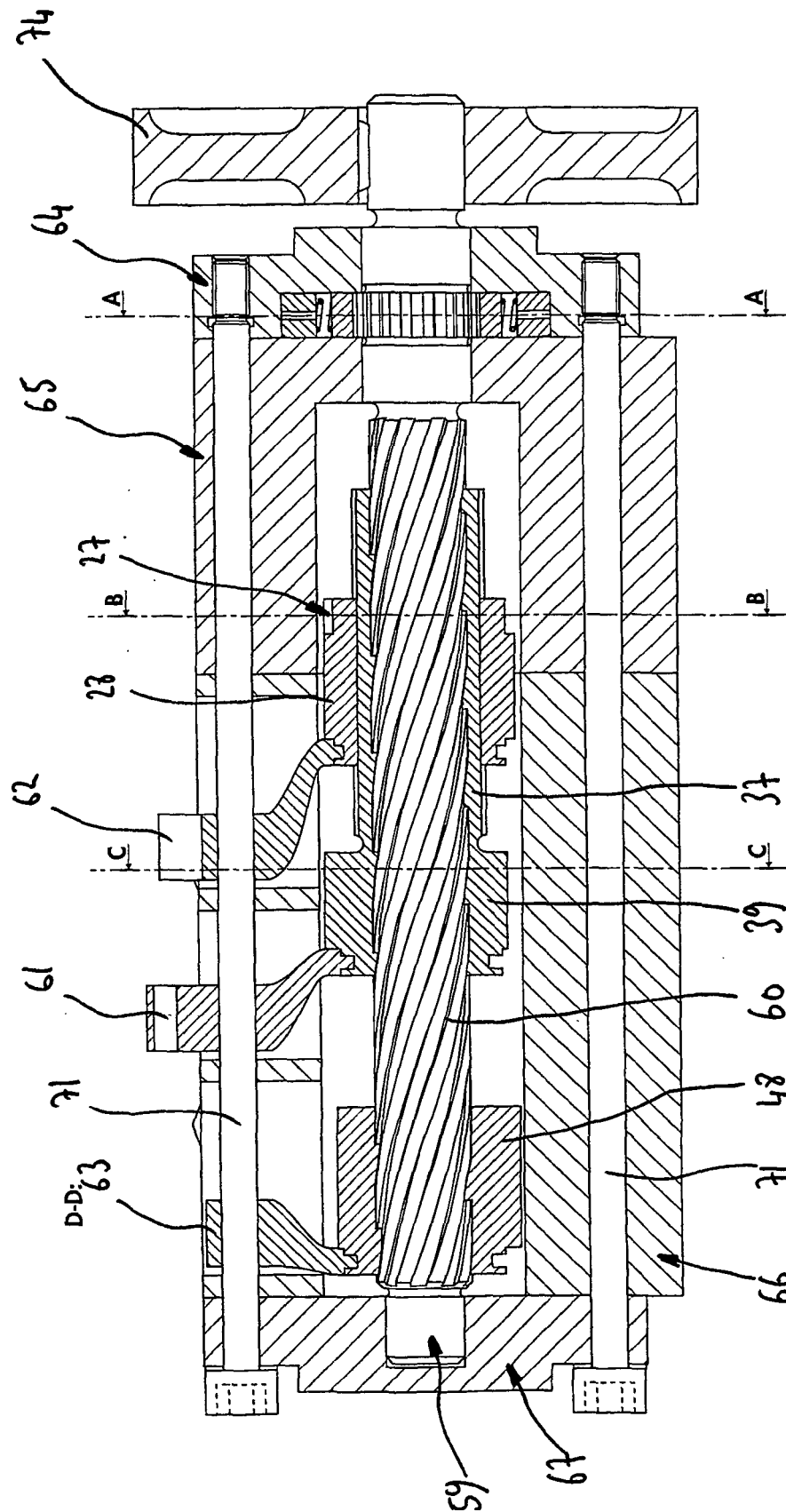


FIG. 17

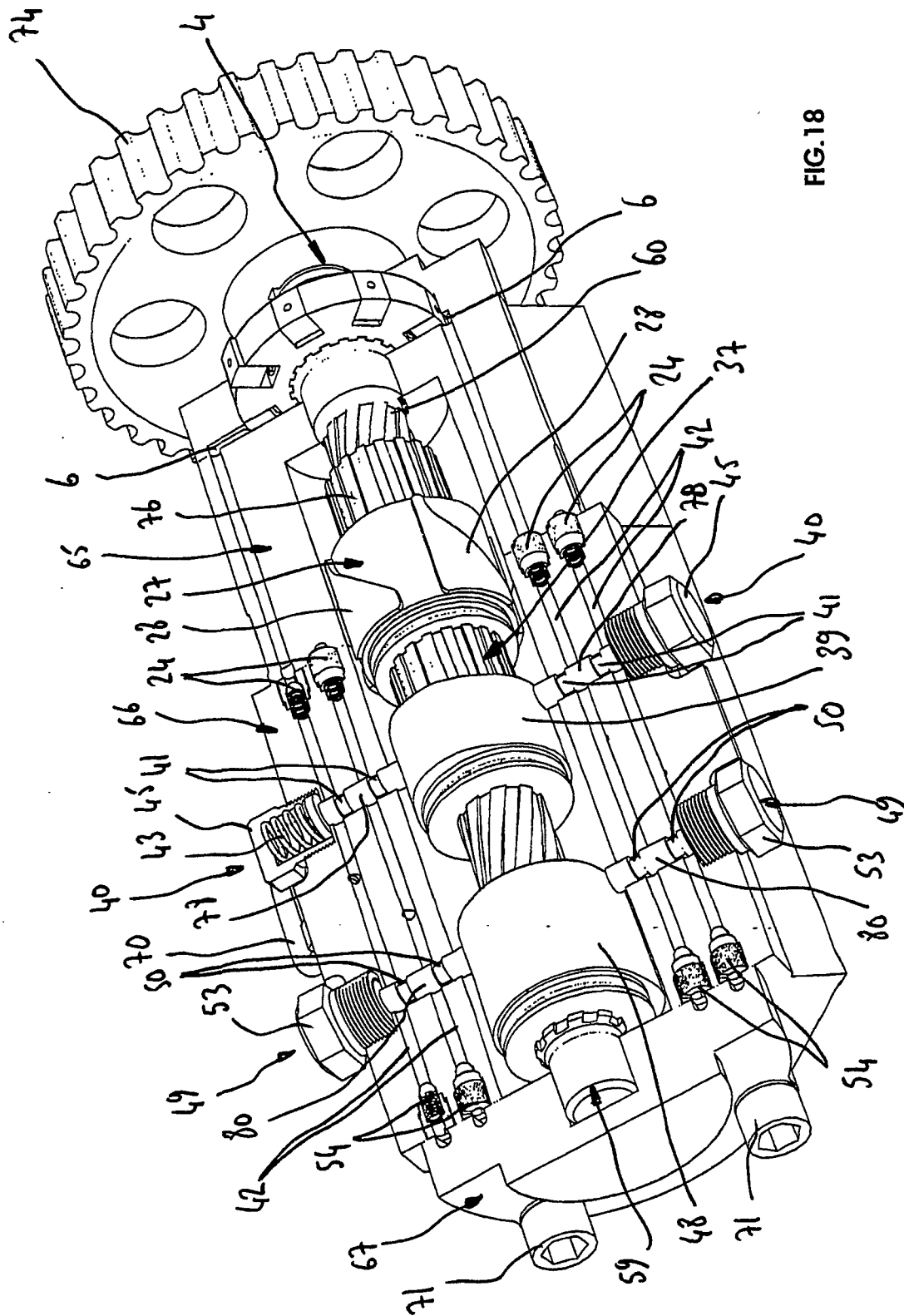


FIG. 18

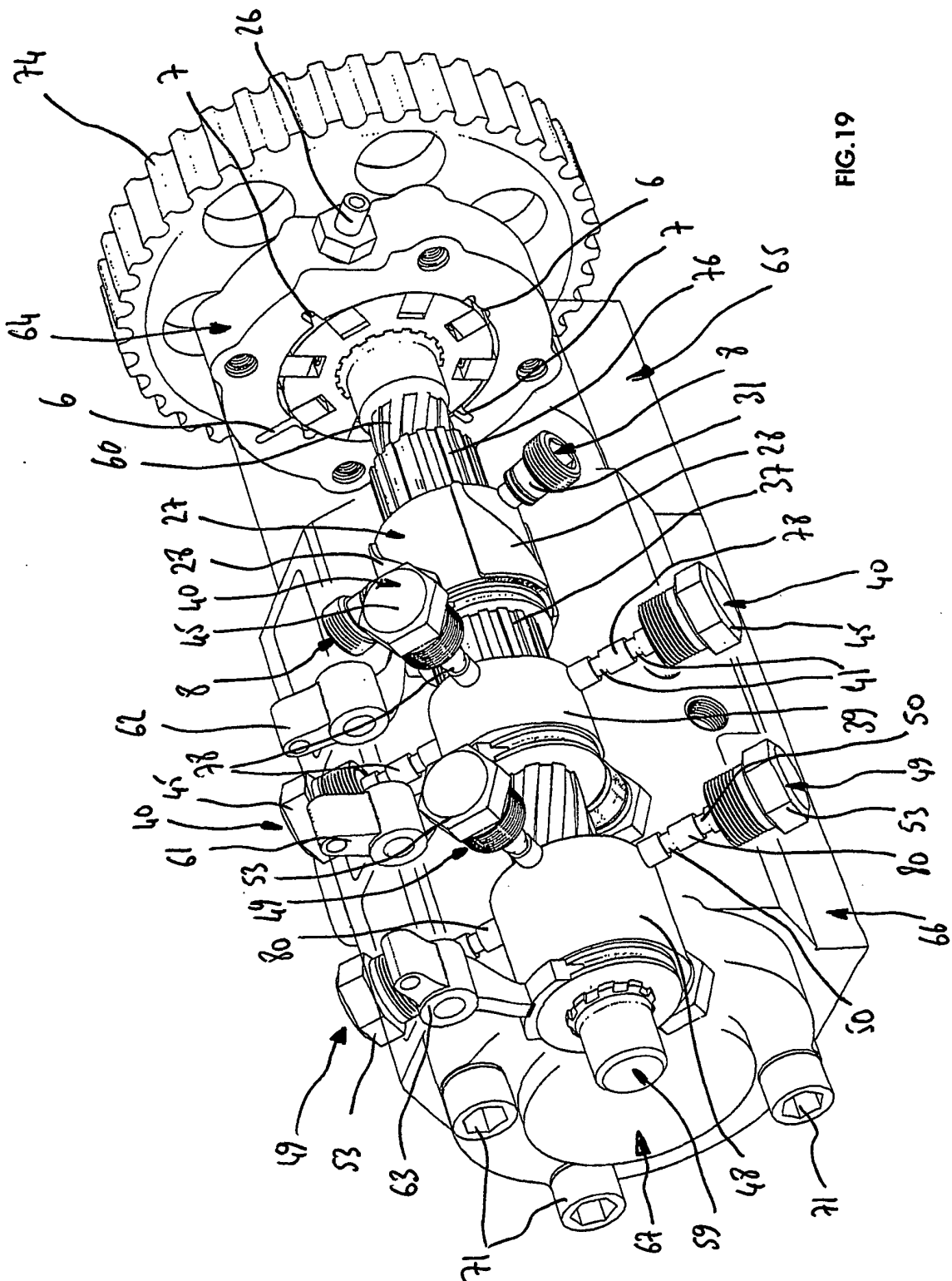
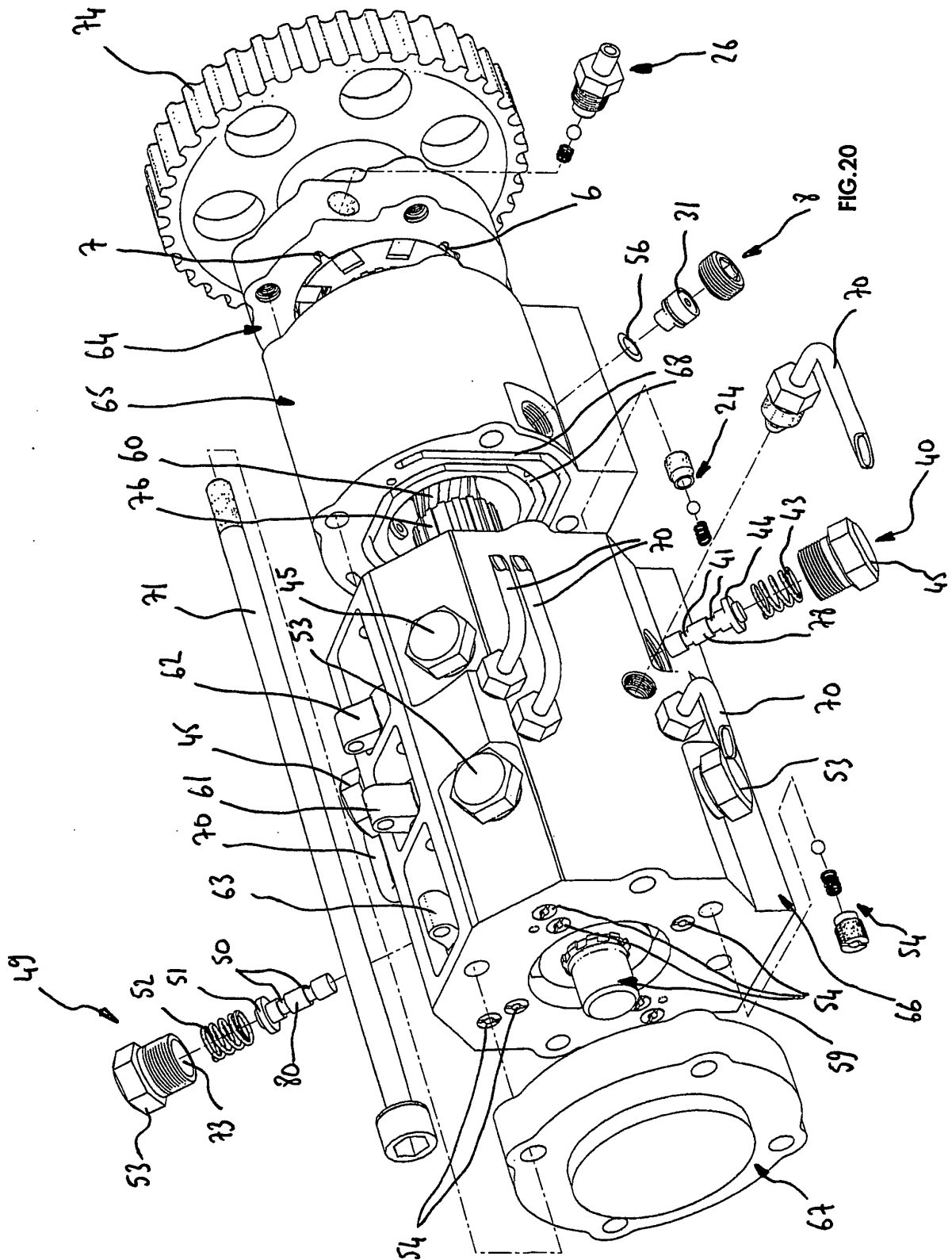
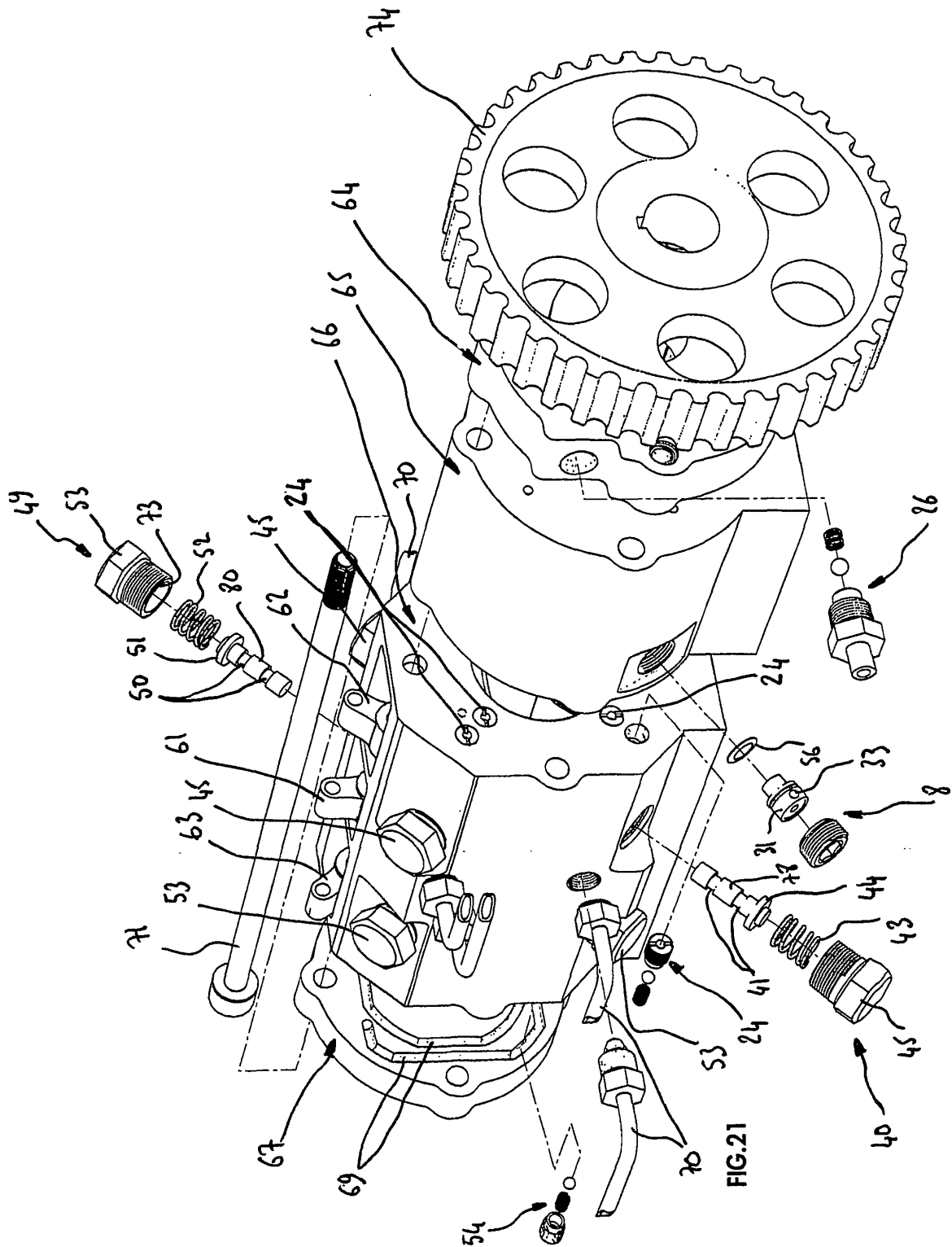


FIG.19





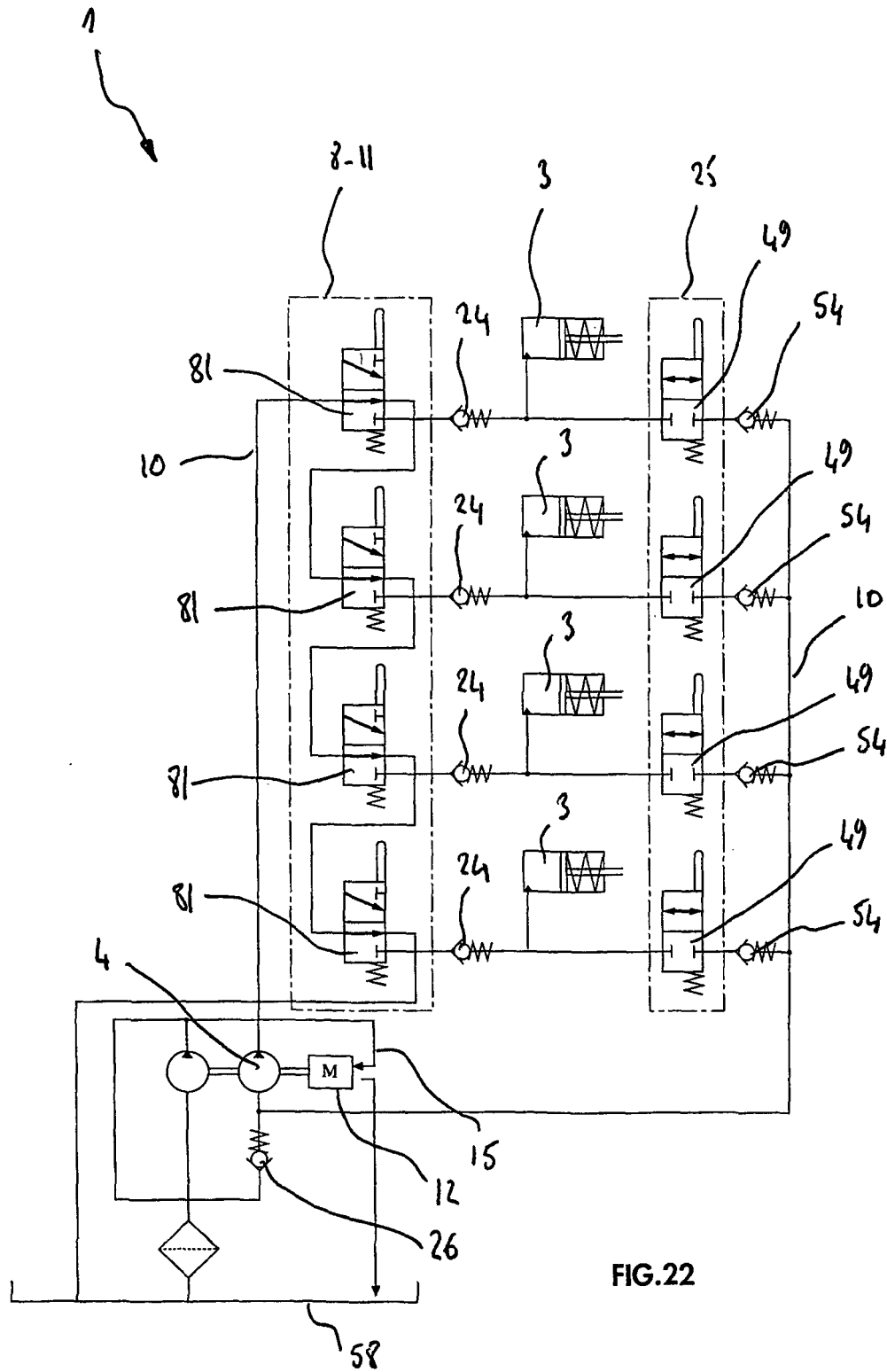


FIG. 22